

AFFAIRES



GRANDE
ENTREVUE
L'ORGANISATION
DES SONDEURS
UNIS
PAGE 5

Jean-Marc Léger, PDG de Léger
PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

↑ **S&P TSX**
14 708,10
+5,81 (+0,04%)

↑ **S&P 500**
1900,53
+8,04 (+0,42%)

↑ **DOW JONES**
16 606,27
+63,19 (+0,38%)

↑ **PÉTROLE**
104,35 \$US
+0,61 \$US (+0,59%)

↑ **DOLLAR**
92,00 ¢US
+0,20 ¢US

MODE FÉMININE



L'annonce de la disparition imminente de Jacob soulève des questions sur la santé financière des détaillants québécois dans le secteur de la mode. Et sur leur capacité à tirer leur épingle du jeu dans un marché où les géants internationaux prennent de plus en plus de place. Qu'en disent les chiffres et les experts?

PORTRAIT DE LA SITUATION EN PAGES 2 ET 3

FRANKE



Évier Série Professionnelle

à cuve double en acier inoxydable, calibre 16 pour installation en surface.
Grille de fond, passoire et planche à découper incluses.

PLOMBERIUM
COMPILICE DE VOTRE QUOTIDIEN

BALISCUS
L'espace eau et plomberie

Doraco-Noiseux
Montréal 9150, boul. l'Acadie 514 385-1212
Montréal 1452, rue Bélanger 514 729-1821
Proulx & fils
Mascouche 10, Montée Masson 450 474-3881

Saint-Jérôme
1075, boul. du Grand-Héron 1 888 806-2318

doraco-noiseux.com

baliscus.com

LA PRESSE AFFAIRES



PHOTO FOURNIE PAR LE CHÂTEAU INC.



PHOTO ROCKET LAVOIE, LE QUOTIDIEN



PHOTO FOURNIE PAR LE GROUPE DYNAMITE

MODE FÉMININE

LES CHAÎNES QUÉBÉCOISES ENCORE MAJORITAIRES



Plus de 60 % des boutiques de vêtements féminins du Centre Eaton sont québécoises.

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE



MARIE-EVE FOURNIER

La concurrence étrangère est souvent montrée du doigt par les détaillants québécois qui voient leur affluence et leurs ventes décroître. Le phénomène est-il exagéré? Une compilation menée par *La Presse Affaires* révèle que nos enseignes locales demeurent plus nombreuses que celles provenant de l'étranger. Par contre, dans la région de Montréal, l'écart rétrécit.

Pour avoir une idée de l'ampleur de la présence des détaillants québécois dans le paysage, nous avons dressé la liste de toutes les boutiques proposant des vêtements pour femmes dans cinq centres commerciaux de la province. Nous avons inclus les magasins qui tiennent aussi des vêtements pour hommes, comme Mexx ou Le Château. Les grands magasins (Winners, Walmart) et les boutiques spécialisées dans le sport ou les vêtements de travail ont toutefois été exclus.



PHOTO ANNE GAUTHIER, ARCHIVES LA PRESSE

Nous avons choisi de grands centres commerciaux dans cinq environnements différents.

Résultat, les enseignes appartenant à des Québécois sont plus nombreuses que celles venant d'Europe (H&M, Vero Moda, Bench, Zara), des États-Unis (Forever 21, Aéropostale, Gap) et du reste du Canada (Suzy Shier, Sirens, Danier, Aritzia). À Québec et à Sherbrooke, la proportion de magasins québécois dépasse 75 %.

Moitié-moitié à Laval

Le ratio de détaillants locaux est cependant plus faible à Montréal et dans sa banlieue nord. Au Carrefour Laval, le centre commercial le plus fréquenté du Québec, les 11 millions de visiteurs par année ont accès à de nombreux détaillants étrangers: dans le seul secteur de la mode féminine, leur proportion atteint 48 %. Très performant (fortes ventes au pied carré), le Carrefour Laval a réussi à

attirer, au cours des dernières années, des enseignes internationales telles que Victoria's Secret (le seul du Québec), Lacoste, True Religion Brand Jeans et Vero Moda...

Ailleurs dans la province, on trouve plusieurs noms pratiquement inconnus des Montréalais, mais dont la taille est parfois importante et qui appartiennent à des entrepreneurs québécois.

Par exemple, Vagabond, qui compte 124 adresses quand on additionne ses trois enseignes Studio, Hangar-29 et Revue. L'entreprise de Rimouski appartient à André Racine. On peut aussi penser à Pluss (de Sherbrooke, appartient à Michel et Jacques Paquette), à L'Ensemble (à Serge et Kathleen Lebel, de Rimouski) et à Mode Choc (d'Alma, appartient à Raymond Roussy).

PROPORTION DE BOUTIQUES DU QUÉBEC (parmi toutes celles qui vendent des vêtements féminins)

Centre Eaton	16/26	62%
Carrefour Laval	39/75	52%
Carrefour de l'Estrie	35/46	76%
Laurier Québec	48/63	76%
Place du Royaume (Saguenay)	31/42	74%
Total	169/252	67%

Sources: classements fournis par les centres commerciaux, sites web des détaillants, Registraire des entreprises du Québec

* Nous avons compté les boutiques Jacob puisqu'elles n'étaient pas fermées au moment de mettre sous presse.

LA PRESSE+ AFFAIRES



Demain dans *La Presse+*

VOYAGE EN FAMILLE

Comment préparer son budget pour un voyage de plusieurs mois?

STÉPHANIE GRAMMOND

Les fonds communs fiscalement avantageux



SUR LE RADAR

Eric Szöghy, de la Financière Banque Nationale, donne sa lecture des marchés et d'investissement.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression de LA PRESSE.

Nos standards de qualité élevés ont permis à LA PRESSE d'entrer dans le prestigieux club des 50 quotidiens les mieux imprimés au monde (Newspapers Color Quality Club).

WAN IFR A INCQC 2012

Merci de votre confiance



Le magasin Simons de la rue Sainte-Catherine Ouest.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRECHETTE, LA PRESSE

CE QUI NUIT AUX DÉTAILLANTS AU CANADA

- › La concurrence américaine (gruge des parts de marché, met de la pression sur les marges).
- › La baisse de valeur du dollar canadien (rend les achats de biens importés plus coûteux, mais pourrait faire diminuer la proportion d'achats outre-frontière).
- › L'endettement élevé des ménages (164% du revenu disponible).
- › La préoccupation des consommateurs pour les prix depuis la crise.
- › Les experts consultés par *La Presse Affaires* évoquent aussi ces facteurs macroéconomiques.
- › La population n'augmente à peu près pas.
- › La population vieillit (les jeunes achètent plus de vêtements que les retraités).
- › Le revenu disponible stagne, car des dépenses inévitables des ménages bondissent (essence, électricité, taxes municipales et scolaire, etc.).

Sources : Moody's, experts du commerce de détail

DES VENTES QUI STAGNENT, DES COÛTS QUI BONDISSENT AU QUÉBEC (évolution de 2009 à 2013)

Sources : ICSC, Altus, CNT

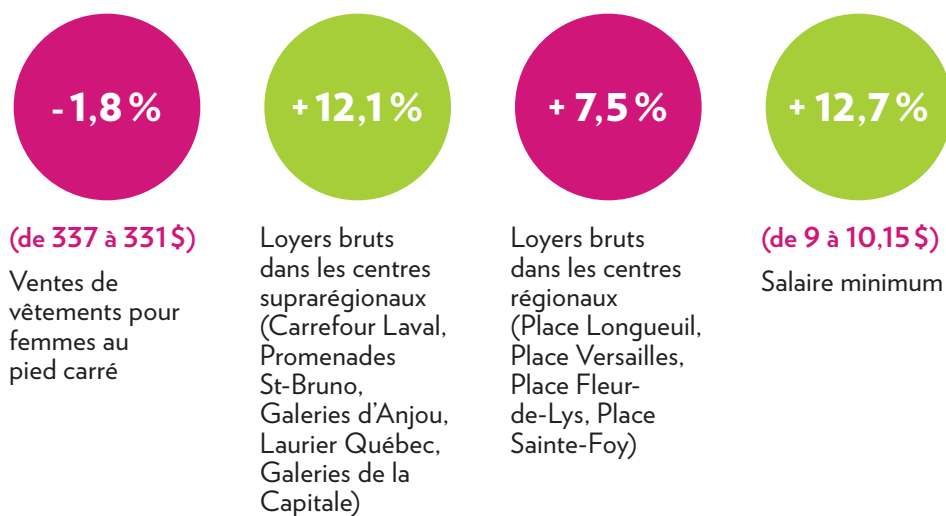


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE
Mexx a fermé son magasin de la rue Sainte-Catherine Ouest cet hiver.

Tous dans le même bateau

MARIE-EVE FOURNIER

Le frigorifique mois de mars qu'ont subi les Québécois a ironiquement fait fondre les ventes des détaillants. Dans les centres commerciaux, le recul s'établit à 8,5%, selon l'International Council of Shopping Centers (ICSC). C'est le pire déclin depuis que le ICSC tient ce genre de statistique, soit 1997. Dans le secteur du vêtement, les résultats ont été encore plus mauvais. Les ventes ont dégringolé de 14,9%.

Les déboires de Jacob peuvent laisser croire que les enseignes du Québec en arrachent davantage que celles de l'étranger, mais ce n'est pas le cas, selon plusieurs observateurs. «Ça va mal en général. C'est difficile pour tout le

monde, pas davantage pour les entreprises québécoises», affirme Alain Michaud, leader national, secteur commerce de détail et biens de consommation chez PwC.

Un point de vue entièrement partagé par Marie-Claude Frigon, associée chez Richter et experte en vente au détail. «C'est très difficile pour tout le secteur du vêtement. Les prix de vente augmentent peu, mais tout le reste bondit : coût des approvisionnements, salaires, loyers, transport, devise américaine. De plus, le marché ne croît pas, mais il y a de plus en plus de compétition.»

Il reste que ces nouveaux concurrents venus d'ailleurs grugent des parts de marché aux chaînes qu'on connaît depuis toujours. Normal, les

consommateurs sont attirés par la nouveauté et le moindre manque d'innovation des détaillants de longue date saute aux yeux, observe Alain Michaud. «Si un consommateur a l'impression que les choses n'ont pas bougé depuis un certain temps, il se fatigue. Il va voir ailleurs. Les jeunes sont peu fidèles.»

Pas juste la faute de la météo

Le propriétaire des boutiques Tristan, Gilles Fortin, croit que le recul des ventes de vêtements est un «phénomène mondial très difficile à cerner», qui ne touche pas seulement les entrepreneurs québécois comme lui. «Il y a un changement d'habitudes et d'attitude des consommateurs et personne ne semble en connaître les causes précises.

Il est trop facile de ne tenir responsables que la météo et les ventes internet.»

Alain Michaud refuse lui aussi de mettre toute la faute sur le froid et la neige. À son avis, les détaillants doivent constamment investir pour être à la page (site web, marchandisage, ambiance en magasin, etc.) et certains ont fait preuve de négligence au fil des ans. «Stagner, c'est vraiment dangereux ces temps-ci.»

Il convient toutefois qu'il ne faut pas beaucoup de mauvaises saisons pour que le bilan s'assombrisse d'un détaillant... ne le soit plus. «C'est une industrie ingrate dont le succès est une accumulation de petites victoires. Les entreprises n'ont pas beaucoup d'actifs. Donc, c'est vrai qu'une mauvaise période des Fêtes peut annuler la rentabilité

d'une année au complet. Cela nuit aux commandes de l'année d'après et à la capacité financière d'innover. Un détaillant qui va bien peut s'essouffler très, très vite.»

Les commerçants savent qu'ils doivent investir sur l'internet et dans la mobilité, note Marie-Claude Frigon, mais ils peinent à trouver le budget nécessaire. «Ceux qui ne sont pas en ligne sont à risque, car il se fait beaucoup de prémaçage sur l'internet. Les gens se déplacent de moins en moins dans les magasins pour aller voir les vêtements.» Les autres détaillants à risque sont ceux dont les magasins sont grands (loyers élevés), ajoutée-elle, et ceux dans le créneau de H&M (*fast fashion* pour les jeunes) où la compétition est la plus forte.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

La collection printemps-été 2014 de Jacob sera la dernière du détaillant québécois, qui a annoncé récemment sa fermeture.

OUTRE LA FERMETURE ANNONCÉE DES 92 BOUTIQUES JACOB, ON SE RAPPELLERA QUE :

- › Les 77 boutiques Lindor ont fermé leurs portes en 2012, après 68 ans d'activité.
- › Mexx a fermé son magasin rue Sainte-Catherine Ouest, pendant l'hiver.
- › StylExchange n'existe plus depuis l'automne dernier (le nom a été racheté par l'entreprise ontarienne International Clothier).
- › Aéropostale a fermé 27 magasins au Canada, en 2013.
- › Manteaux Manteaux a procédé à une restructuration judiciaire en 2012. Le détaillant demeure en activité.
- › Esprit a fermé tous ses magasins au Canada et aux États-Unis en 2012, après deux années de pertes.
- › Rio Sud s'est placé à l'abri de ses créanciers en décembre dernier et a fermé plusieurs points de vente.
- › Les magasins Les Ailes de la mode de Montréal, Brossard et Sainte-Foy s'apprêtent à disparaître, puisque Ivanhoé Cambridge a racheté les trois baux.
- › Bedo a fermé quelques points de vente au cours des derniers mois.
- › L'espagnole Mango a presque entièrement quitté le Canada au cours des derniers mois. Seuls deux magasins sont toujours ouverts : Centre Rockland et boulevard Saint-Joseph, à Québec.



Découvrez notre outil interactif sur les détaillants québécois qui durent : lapresse.ca/detaillants

LA PRESSE AFFAIRES

Pauvre salaire minimum!



STÉPHANIE GRAMMOND
CHRONIQUE

Pauvre salaire minimum! Toujours coincé entre deux feux. Toujours tiraillé entre ceux qui réclament son abolition au nom de la création d'emplois – c'était le cas de l'Institut économique de Montréal (IEDM) cette semaine – et ceux qui militent pour son augmentation afin de lutter contre les inégalités sociales.

Partout dans le monde, le débat fait rage, cette année plus que jamais. Dimanche dernier, les Suisses ont rejeté par référendum le salaire minimum de 22 francs l'heure (environ 27\$) qui aurait été le plus élevé du monde, craignant que cela pousse les employeurs à faire des licenciements.

Au début de mai, le président américain Barack Obama a aussi perdu sa bataille, lui qui voulait donner une augmentation de salaire aux Américains qui tirent le diable par la queue avec une « McJob » sous-payée. Les sénateurs républicains ont bloqué son projet de faire passer le salaire minimum de 7,25\$US à 10,10\$US l'heure.

Par contre, l'Allemagne vient de prendre un tournant historique. Contrainte par ses alliés sociaux-démocrates, la chancelière conservatrice Angela Merkel a accepté la mort dans l'âme d'instaurer un salaire minimum généralisé de 8,50 euros, une grande première pour l'économie la plus puissante d'Europe.

Même la Chine, manufacture de la planète, vient de relever de 18% son salaire minimum, dans l'espoir de relancer sa consommation intérieure.

Pendant ce temps au Québec, l'IEDM plaide plutôt pour l'abolition du salaire minimum dans le but de relancer l'économie.

Bien d'accord pour la relance économique! Mais pas sur le dos du salaire minimum qui a son importance. Il sert à protéger les travailleurs au bas de l'échelle, le plus souvent des jeunes ou des femmes. À offrir des conditions décentes aux plus vulnérables. À lutter contre la pauvreté.

Avec un salaire minimum à 10,35\$, le Québec y arrive de justesse. Même en travaillant à temps plein toute l'année, ce salaire équivaut à des revenus d'environ 19 000\$, après impôts, prestations et cotisations salariales... à peine un brin au-dessus de la mesure de faibles revenus que l'Institut de la statistique du Québec estime à 18 957\$ en 2013. Et bien sûr, le coût de la vie est plus élevé dans les grandes villes.

Faudrait-il plutôt hausser le salaire minimum? Pas nécessairement, car cela pousserait des travailleurs au chômage, ce qui est bien loin de l'objectif.

En fait, chaque hausse de 1% du rapport entre le salaire

canadienne. Ce ratio a déjà atteint 55% à la fin des années 70, sous l'impulsion de Robert Bourassa, grand partisan d'un salaire minimum élevé.

Mais lorsque la récession des années 80 a poussé le taux de chômage chez les jeunes à 26%, Québec a gelé le salaire minimum à 4\$ pendant cinq ans, si bien qu'il ne représentait plus que 36% du salaire moyen en 1986.

Depuis ce creux, le ratio est remonté et s'est stabilisé autour de 45-47%. Dépasser cette borne serait dangereux, croit M. Fortin.

De toute façon, une hausse du salaire minimum n'est pas nécessairement le meilleur

Même la Chine, manufacture de la planète, vient de relever de 18% son salaire minimum, dans l'espoir de relancer sa consommation intérieure.

minimum et le salaire moyen entraîne une baisse approximative de 8000 emplois au Québec, a déjà conclu l'économiste Pierre Fortin, dans une étude qui s'appuyait sur les nombreuses enquêtes menées sur cette question.

Présentement, le ratio entre le salaire minimum et le salaire moyen des travailleurs s'établit à 47%, dans la bonne moyenne

outil pour sortir les gens de la pauvreté, car la très grande majorité des Québécois qui vivent sous la mesure de la pauvreté ne travaillent tout simplement pas.

Serait-il préférable d'abolir carrément le salaire minimum et de le remplacer par une aide fiscale directe aux gens à faibles revenus? Les employeurs seraient aux petits oiseaux. Mais

qui paierait la note, dites-moi? L'État? En cette période d'austérité, il ne faut pas rêver en couleures!

Et puis, franchement, il me semble que les entreprises ont leur bout de chemin à faire dans la lutte contre les inégalités, elles qui ne se gênent pas pour accorder des augmentations de salaire juteuses à leurs patrons.

Pour couper la poire en deux, il serait possible d'établir un salaire minimum différencié, un peu comme au Royaume-Uni où le salaire minimum des jeunes de 18 ans et moins est presque deux fois moindre que celui des adultes qui s'élève à 6,31 livres (11,60\$).

Cela favoriserait l'emploi chez les jeunes sans expérience qui peinent à se trouver un petit boulot d'été, tout en protégeant les adultes qui vivent du salaire minimum.

Mais en France, l'idée d'implanter un salaire minimum intermédiaire pour les chômeurs de longue durée et les jeunes sans formation vient de déclencher une levée de boucliers. Provocation! Esclavagisme! Tout y est passé.

Ce genre de clause orphelin soulèverait assurément les protestations au Québec.

Alors, le salaire minimum n'est peut-être pas le meilleur outil pour lutter contre la pauvreté. Mais il fait partie d'une panoplie de mesures qui aident les gens les plus vulnérables. Il est condamné à rester dans la zone de compromis qui ne fait plaisir à personne.

SALAIRE MINIMUM

Une hausse de 15% en cinq ans au Québec

ANDRÉ DUBUC

Des manifestants ont réclamé des salaires de 15 \$US l'heure pour les employés de McDonald's aux États-Unis, jeudi, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires de la chaîne de restauration rapide. Les élus démocrates veulent faire passer le salaire horaire minimum de 7,25\$US à 10,10\$US d'ici deux ans et demi. Au Québec, les économistes Marcel Boyer et Nathalie

« Cette politique permettra de réduire, voire d'éliminer, le chômage involontaire et contribuera à rendre le travail plus valorisant et mieux reconnu socialement, même en ce qui concerne les travailleurs à faible revenu », lit-on dans leur ouvrage *Réinventer le Québec, Douze chantiers à entreprendre*, paru chez Stanké en mars dernier.

M. Boyer et M^{me} Elgrably-Lévy étaient les invités d'une causerie organisée par l'Institut

Les économistes Marcel Boyer et Nathalie Elgrably-Lévy, qui gravitent autour de l'Institut économique de Montréal (IEDM), proposent de remplacer le salaire minimum par une sorte de revenu minimal garanti, dont les modalités restent à être précisées.

Elgrably-Lévy, qui gravitent autour de l'Institut économique de Montréal (IEDM), le groupe de réflexion de droite, suggèrent son abolition.

Les deux économistes proposent de le remplacer par une sorte de revenu minimal garanti, dont les modalités restent à être précisées.

économique de Montréal le mercredi 21 mai dans un hôtel du centre-ville.

« [Le revenu minimum garanti] serait une forme d'aide sociale améliorée parce que plus incitative. On dit aux gens: allez vous chercher des emplois et on va vous donner une bonification », a précisé le



PHOTO JIM YOUNG, REUTERS

Un manifestant faisait preuve d'un humour sarcastique jeudi dernier devant le siège social de la chaîne de restaurants McDonald's à Oak Brook, en Illinois, avec une affiche suggérant de « Mcdoubler » les salaires des employés.

professeur Boyer, en entrevue après sa conférence.

Peu d'enthousiasme

Cette proposition ne suscite toutefois guère d'enthousiasme auprès des porte-parole d'associations patronales qui devraient pourtant figurer parmi ses plus ardents partisans. « On a appris à vivre avec le salaire minimum », a simplement dit Norma Kozhaya, directrice de la recherche pour le Conseil du patronat du Québec, interrogée mercredi dernier. « Il faut faire attention à sa progression par rapport à la moyenne des salaires. On est à un point d'équilibre », a-t-elle ajouté.

Au Québec, le salaire minimum est passé de 9,00\$, le 1^{er} mai 2009, à 10,35\$, depuis le 1^{er} mai dernier. Une hausse de 15% en cinq ans.

« On n'a jamais demandé l'abolition du salaire minimum à la FCEI [Fédération canadienne de l'entreprise indépendante], a indiqué sa vice-présidente pour le Québec, Martine Hébert. Les hausses du salaire minimum créent des pressions sur l'ensemble des structures salariales des petites entreprises. »

Selon elle, si le salaire minimum augmente de 4% une année, les employés réclameront une hausse du même ordre de grandeur que celle accordée aux employés payés

au salaire minimum. Au Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal, qui n'est pourtant pas un repaire de syndicalistes, on affiche le même désintéressement à l'égard de l'abolition du salaire minimum.

« C'est sûr qu'en fonction d'une analyse économique 101 de l'offre et de la demande, un salaire minimum crée du chômage, dit son directeur, Robert Gagné. Empiriquement, on n'a pas mesuré d'impacts majeurs sur le taux de chômage, même chez les jeunes, tant que le salaire minimum reste dans une fourchette entre 42 et 45% du salaire moyen. »

AFFAIRES
700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
Associé(e) demandé(e) avec ou sans argent, pour achat et vente de maisons, immeubles en dette, reprises bancaires, autos usagées, etc. Import/export, inventions. 514-723-7554

715 FINANCEMENT
1^{ère} / 2^e HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION
Commercial • Industriel • Résidentiel
DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)

AVIS
800

801 AVIS LÉGAUX
SERVICES LÉGAUX à Toronto et environs. Avocat bilingue pour vous représenter et renseigner sur tous les aspects de la loi en Ontario. Pratique à Paris et Toronto depuis 1991. Frais basés sur prix fixe et taux négociables. Gerald Matlofsky, Avocat
118 av. Eglinton O., Toronto. 416-487-7634

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

LUNDI 26 MAI
Marchés boursiers fermés aux États-Unis (Memorial Day)

MARDI 27 MAI
Confiance des cons. mai: **83,0** avril: **82,3** (É.-U.)
Banque Nationale BPA 2T: **1,05\$**
Banque Scotia BPA 2T: **1,32\$**

MERCREDI 28 MAI
Banque de Montréal BPA 2T: **1,53\$**
Cracker Barrel BPA 3T: **1,22\$US**
Tilly's BPA 1T: **2,4\$US**

JEUDI 29 MAI
Banque CIBC BPA 2T: **2,05\$**
Descartes Systems BPA 1T: **17,7**
Heroux-Devtek BPA 4T: **16,7**

VENREDI 30 MAI
Dépenses de cons. avril: **0,2%** mars: **0,9%** (É.-U.)
Ind. PMI de Chicago mai: **60,0** avril: **63,0** (É.-U.)

LUNDI 2 JUIN
Dép. de construction avril: **0,5%** mars: **0,2%** (É.-U.)
Ind. ISM manufacturier mai: **55,3** avril: **54,9** (É.-U.)
Krispy Kreme BPA 1T: **22,7**

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresse.ca

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

4								
			8	9	5			
			1	5	7	8		
4								2
1	9							
	5	2	4					
6	3	5			8			
			7	2	5			
			8		1			

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

6	9	4	5	8	1	3	7	2
3	2	8	4	9	7	1	6	5
1	5	7	6	2	3	9	4	8
8	4	5	3	1	2	7	9	6
7	1	2	9	4	6	8	5	3
9	3	6	8	7	5	2	1	4
5	7	3	2	6	9	4	8	1
4	6	1	7	3	8	5	2	9
2	8	9	1	5	4	6	3	7

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

2901

Par Fabien Savary 2900

JEAN-MARC LÉGER, PDG DE LÉGER

À la tête des « Nations unies » des sondeurs



JEAN-PHILIPPE DÉCARIE
GRANDE
ENTREVUE

Depuis quelques semaines déjà, Jean-Marc Léger n'a plus une seconde à lui. C'est qu'à titre de président du Worldwide Independent Network of Market Research (WIN), qui regroupe les 75 plus importantes firmes indépendantes de sondage et de recherche de 73 pays, il reçoit à partir de demain les PDG de 65 de ces entreprises pour le congrès annuel à Montréal.

«On forme en quelque sorte les Nations unies des sondeurs et on se rencontre chaque année pour partager l'information, l'innovation et nos clients internationaux», m'explique le président de Léger, Recherche, Stratégie, Conseil, la plus importante firme canadienne de sondage et de recherche marketing.

Le WIN existe depuis 68 ans déjà. Lorsque Jean-Marc Léger s'est joint à lui, l'association était constituée des 28 plus importantes firmes de sondage indépendantes du monde, pour faire contrepoids aux 5 piliers mondiaux de l'industrie, les Ipsos, Nielsen, Kantar, GFK et IMS qui ont des bureaux à travers le monde.

Depuis que Jean-Marc Léger a été élu président de WIN, en 2010, l'association s'est mise en mode recrutement pour passer de 28 à 75 entreprises membres, en 4 années seulement.

«Je voulais élargir la représentativité du groupe. Beaucoup de nos clients ont des activités internationales et veulent des recherches et des études pour mieux comprendre les marchés émergents où ils font des affaires.

«J'ai recruté, un à un, chacun des présidents des firmes qui sont toutes des leaders de leur marché respectif. On a, par exemple, la plus importante firme ukrainienne comme membre. Dans le contexte actuel, c'est important», souligne le PDG de Léger.

Au final, ce sont les propriétaires et PDG de 65 firmes, de 65 pays, qui vont assister au congrès de demain à mercredi. Jean-Marc Léger a mobilisé le Ritz-Carlton pour l'événement.

«Certains de nos membres n'ont pas réussi à obtenir leur



Jean-Marc Léger, PDG de Léger, est aussi président de la WIN, qui regroupe 75 grandes firmes indépendantes de sondage et de recherche de 73 pays.

visa, dont le PDG de ROMIR, notre associé russe. La femme de notre partenaire malaisien a laissé son passeport durant six semaines à l'ambassade canadienne mais n'a pas réussi à obtenir son visa. Ça ne fait pas très sérieux», déplore le président de WIN.

Johnson & Johnson ou des organismes sans but lucratif comme la Croix-Rouge, l'Unicef ou la BBC. Ils veulent avoir accès aux pays du BRIC quand ils font une recherche sur leurs produits ou leurs causes», explique le sondeur.

Jean-Marc Léger donne l'exemple du gouvernement

expliquer quelles sont leurs attentes en matière de recherche», résume Jean-Marc Léger.

Expansion accélérée

Jean-Marc Léger n'a pas seulement pris le virage international. Au cours des dernières années, il a accéléré le dévelop-

sonnage à Toronto, suivie en 2005 et 2006 de deux acquisitions à Calgary et à Edmonton.

«On est devenus la plus canadienne des firmes de sondage. Notre bureau de Toronto est devenu plus gros que celui de Montréal, mais on réalise plus de revenus ici parce que j'ai rapatrié toutes les activités de centres d'appels à Montréal», précise-t-il.

Léger a acquis une firme de sondage et de recherche de Philadelphie, en 2008, et une société suisse, Isopublic, en 2011. Au cours des deux dernières années, l'entreprise a complété le rachat de deux firmes de solutions technologiques pour raffiner son offre de recherches.

«Le Fonds de solidarité FTQ est devenu partenaire à hauteur de 25% de Léger et nous a permis de réaliser notre expansion par acquisitions. Soixante-cinq pour cent de nos revenus sont canadiens, 25% viennent des États-Unis et 10%, de la Suisse», résume-t-il.

Jean-Marc Léger précise toutefois que 18% de l'ensemble des revenus provient de contrats réalisés à l'international pour ses clients canadiens, américains ou européens.

S'il reste le principal actionnaire de son entreprise, Jean-Marc Léger a ouvert l'actionnariat du groupe à certains de ses vice-présidents, tout comme il favorise le partage des profits avec l'ensemble des employés.

«J'ai recruté, un à un, chacun des présidents des firmes qui sont toutes des leaders de leur marché respectif. On a, par exemple, la plus importante firme ukrainienne comme membre. Dans le contexte actuel, c'est important.» — Jean-Marc Léger

Jean-Marc Léger est néanmoins fier d'avoir réussi à organiser le congrès annuel de WIN à Montréal, après Rome, Istanbul, Moscou et Nairobi.

«Le siège social est aussi à Montréal et c'est à partir d'ici que l'on réalise chaque mois nos réunions du conseil d'administration par vidéoconférences», précise-t-il.

Partager l'expertise

Les 75 firmes de sondage et de recherche associées au WIN totalisent une facturation annuelle supérieure à 500 millions d'euros et assurent une couverture de 95% du marché mondial.

«C'est cette ouverture à l'international qui me permet de rester en affaires. Beaucoup de nos clients ont des activités globales, que ce soit Merck, Pfizer,

canadien qui veut mener une enquête au Japon. En moins de 10 jours, sa firme associée réalisera la traduction du questionnaire, le sondage auprès de 1500 répondants, et Léger pourra remettre les résultats analysés et complets à son client.

Durant les quatre jours de conférences à Montréal, les 65 firmes partenaires vont présenter des études de cas, échanger sur leurs dernières trouvailles technologiques et prendre le pouls de grands donneurs d'ordres.

«On a les gens du marketing de chez Gazprom qui vont nous expliquer leurs techniques de mise en marché.

«On a aussi des responsables du département d'État américain qui vont nous présenter certaines de leurs études et nous

pement de la firme de sondage qu'il a créée, il y a 28 ans, avec son père, l'ex-ministre péquiste Marcel Léger.

«On a démarré Léger & Léger à deux, dans mon sous-sol, avec un seul téléphone», se rappelle-t-il.

Aujourd'hui, la firme emploie 600 personnes dans des bureaux à Montréal, Québec, Toronto, Calgary, Edmonton, Philadelphie et Zurich. Léger & Léger est devenue Léger Marketing, qui s'est transformée aujourd'hui en Léger.

«Les Américains nous identifiaient comme une firme de marketing. En revenant à Léger, on a dissipé la confusion», observe Jean-Marc Léger.

C'est à partir de 2000 que le PDG a décidé de prendre de l'expansion avec une première acquisition d'une firme de

HYDRO-QUÉBEC

Le froid fait grimper les profits

HÉLÈNE BARIL

Hydro-Québec a commencé son exercice 2014 en lion, grâce aux grands froids qui ont fait augmenter son bénéfice net de 30% au premier trimestre.

Le trimestre d'hiver, toujours le plus rentable pour la société d'État, s'est conclu avec un profit net de 1,7 milliard, en hausse de 403 millions par rapport à l'année dernière.

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour le gouvernement du Québec, qui cherche désespérément des revenus et qui comptait sur une contribution supplémentaire de 300 millions de la part d'Hydro-Québec.

Hydro a vendu plus d'électricité aux Québécois, et à un prix plus élevé grâce à des tarifs supérieurs de 2,4% à ceux de l'hiver dernier.

Ses exportations aux États-Unis ont aussi rapporté davantage. La société d'État a exporté environ 8 milliards de kilowattheures d'électricité au premier trimestre. C'est la même quantité que l'an dernier, qui peut difficilement être dépassée à cause de la capacité limitée des interconnexions. Les prix obtenus ont toutefois été meilleurs que ceux de l'an dernier, toujours à cause du froid qui a fait grimper la demande d'électricité sur le marché de la Nouvelle-Angleterre.

«Alors que nous avions eu 5 cents [le kilowattheure] l'an dernier, c'est autour de 8 cents



Les grands froids de l'hiver dernier ont permis à Hydro-Québec d'augmenter ses ventes et ses exportations.

cette année», a fait savoir la vice-présidente Lise Croteau, lors d'une conférence téléphonique.

Le froid a forcé Hydro à acheter de l'électricité à fort prix sur les marchés voisins pour satisfaire la demande de chauffage de ses clients. Ces achats ont coûté 217 millions. Tout compte fait, l'hiver rigoureux a cependant été très profitable pour Hydro, a commenté sa vice-présidente.

Le PIB du Québec en hausse

À cause de l'hiver rigoureux, Hydro-Québec a fait augmenter le produit

intérieur brut du Québec en février. L'ensemble des biens et services produits au Québec a augmenté de 0,4% pendant le mois, surtout en raison de la consommation d'électricité.

«Une bonne partie de la croissance économique de février vient en fait du secteur de la production, du transport et de la distribution d'électricité, qui a connu un niveau record en février», explique l'économiste Marc Pinsonneault, de la Banque Nationale.

Ces données sont désaisonnalisées, ce qui signifie que la hausse normale de la consommation d'électricité en hiver n'a pas d'incidence sur le PIB. À moins que ce soit exceptionnel, ce qui est le cas cette année, précise l'économiste.

L'augmentation de la contribution du secteur de l'électricité (+6,6%) a plus que compensé la baisse d'activité dans l'industrie des arts et spectacles (-5,6%) constatée en février.

Un record

39 240

Le 22 janvier 2014, Hydro-Québec a répondu à une demande record de 39 240 mégawatts.

HYDRO AU PREMIER TRIMESTRE

Revenus: 4,6 milliards (+18,2%)

Profits: 1,7 milliard (+30,0%)

Ventes au Québec (variation 2014/2013): 3,7 milliards (+341 millions)

Ventes à l'exportation: 641 millions (+230 millions)

Exportations nettes/prix obtenu 2014: 8,0 milliards de kWh/8¢/kWh

2013: 7,8 milliards de kilowattheures/5¢/kWh

LA PRESSE AFFAIRES

L'inflation reprend ses droits



RUDY
LE COURS
ANALYSE

Depuis l'automne, les pressions inflationnistes se font plus fortes au Canada. Au point où l'indice des prix à la consommation (IPC) était en hausse annuelle de 2,0 %, en avril.

C'est la première fois en deux ans que le taux annuel d'inflation rejoint la cible de la Banque du Canada.

Le mois dernier encore, dans son *Rapport sur la politique monétaire* (RPM), la Banque prédisait que le coût de la vie n'augmenterait pas de 2 % avant l'hiver... 2016.

Cette prévision, qui ne s'avère pas, va à l'encontre de toutes ses projections précédentes. Depuis 2010, la Banque avait dû reporter année après année sa prévision d'un retour à la cible de 2 %, tant les pressions inflationnistes restaient faibles.

Cela a même conduit le gouverneur Stephen Poloz à abandonner, dès son arrivée aux commandes il y aura bientôt un an, le penchant de la banque centrale en faveur d'une hausse éventuelle des taux. Son prédécesseur, Mark Carney, s'y était accroché jusqu'à la fin de son mandat, malgré l'évidence de l'absence de pressions inflationnistes.

M. Poloz a même répété à quelques reprises, jusqu'à tout récemment encore, qu'une baisse du taux directeur ne pouvait être écartée.

Présente dans le communiqué d'avril, la phrase « L'inflation sous-jacente devant rester sous la cible

pendant quelque temps, les risques à la baisse entourant l'inflation demeurent importants », devra être recalibrée à la prochaine fixation du taux directeur, le 4 juin.

La Banque dispose encore de toute la marge voulue pour maintenir le *statu quo* monétaire, déplorant la faiblesse persistante des exportations non énergétiques qui bride l'expansion.

Le taux directeur est fixé à 1 % depuis septembre 2010 et ne devrait pas bouger cette année encore.

Il est indéniable toutefois que le rythme d'inflation s'accélère au Canada. Le taux annuel était encore à 0,7 % en octobre. Il est passé de 1,5 % à 2,0 %, de mars à avril.

Si on annualise le rythme des trois derniers mois, on obtient un taux de 3,6 %, ce qui est bien au-delà de la borne supérieure de la four-

Fait étonnant, on observe une première hausse en cinq ans des coûts de financement hypothécaire. Ajoutée aux augmentations annuelles de l'impôt foncier, elle a fait grimper les coûts du logement de 3,3 % en un an.

chette de 1 à 3 % avec laquelle la Banque est à l'aise.

Même son indice de référence (IPCX), qui exclut les variables les plus volatiles de l'IPC comme les fruits et les légumes frais ou transformés de même que les



PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a abandonné, dès son arrivée aux commandes il y aura bientôt un an, le penchant de la banque centrale en faveur d'une hausse éventuelle des taux.

hydrocarbures ou les taxes de vente, progresse plus vite que prévu.

De mars à avril, il a gagné 0,2 % pour atteindre le rythme annuel de 1,4 %. Pour le deuxième trimestre, la Banque

pressions salariales sont toujours absentes. À mesure que le marché du travail se raffermira, elles vont à leur tour faire pression sur les prix des biens et des services.

Toutes les composantes de l'IPC progressent désormais, sur une base annuelle. Le bond de 0,3 % de l'IPC entre mars et avril est largement attribuable aux prix réglementés de l'énergie, du gaz naturel en Ontario et de l'électricité au Québec en particulier.

Les prix de l'essence n'étaient pas en reste avec une augmentation annuelle de 6,6 %, comparativement à 1,4 % seulement en mars. Ils ont poursuivi leur ascension vertigineuse en mai...

Ce qui surprend peut-être davantage, ce sont les prix des vêtements et des aliments. La dépréciation du huard en début d'année commence à mordre

dans le pouvoir d'achat des grossistes qui refilent la facture aux détaillants, qui la relaient tant bien que mal aux consommateurs, compte tenu de la guerre de prix lancée par l'arrivée sur le marché canadien de gros acteurs américains.

Fait étonnant aussi, on observe une première hausse en cinq ans des coûts de financement hypothécaire. Ajoutée aux augmentations annuelles de l'impôt foncier, elle a fait grimper les coûts du logement de 3,3 % en un an.

Le taux moyen camoufle des variations provinciales importantes. Le rythme d'inflation atteint 2,8 % en Saskatchewan, mais seulement 1,3 % au Québec. Rien, en somme, pour faciliter la tâche du nouveau ministre des Finances, Carlos Leitao, dans la préparation de son premier budget...

Go, Canada, go!



PAUL DURIVAGE
BILLET
BOURSIER

Les actions canadiennes sont en feu. Grâce à leur performance étonnante, la Bourse de Toronto se classe au premier rang des 10 plus grands marchés dans le monde depuis le début de l'année.

Alors que les autres grands marchés manquent d'énergie après la forte envolée de l'an dernier, la Bourse de Toronto affiche en effet un rendement de 9,1 %, en incluant les dividendes, pour 2014. C'est deux fois mieux que le marché boursier américain qui avait fait si forte impression avec un bond de plus de 30 % l'an

dernier. Le rendement à ce jour du S&P 500 n'est plus que de 3,6 % avec les dividendes.

Les marchés suisse et français sont nos plus proches concurrents avec des rendements respectifs de 8,4 % et 6,6 % depuis le début de l'année. Les marchés asiatiques baignent dans le rouge.

La Bourse de Toronto est en hausse depuis 10 mois consécutifs, la plus longue séquence haussière depuis 30 ans. Le mois courant est aussi en bonne passe de finir dans le vert avec un gain couru de 0,3 %. L'indice général S&P/TSX a ainsi regagné près de 23 % de sa valeur depuis juin 2013.

« Nous n'avons pas l'impression qu'il s'est passé grand-chose, mais soudainement, voici que nous avons des gains de 5-6 % en portefeuille », commentait cette semaine Greg Eckel, de la firme torontoise Morgan Meighen & Associates qui gère

1,4 milliard. « Le Canada est un bon marché où être. »

La poussée du TSX est en bonne partie attribuable aux sociétés pétrolières et minières, alors que le prix du gaz naturel est à un sommet en six ans et que l'or se raffermi. La surenchère pour le contrôle du fleuron minier québécois Osisko et les spéculations sur les prochaines tentatives de mainmise ont aussi eu leur effet sur l'indice composé canadien.

Volatilité moindre

Le marché canadien des actions se démarque aussi par sa faible volatilité. La Bourse de Toronto est deux fois plus stable que celle de Tokyo ou même de l'Allemagne. Seule la Bourse de Sydney, elle aussi axée sur les ressources, se compare en matière de risque.

L'agence Bloomberg calcule un rendement net positif de 1,1 % pour le marché des actions canadiennes après soustraction du taux moyen

LES 10 MEILLEURS MARCHÉS BOURSIERS EN 2014

Marché Indice	Rendement (%)	Volatilité (%)	Rendement ajusté (%)
Canada S&P/TSX	9,0	8,2	1,1
Suisse SMI	8,3	11,3	0,7
Australie S&P/ASX	5,3	10,5	0,5
France CAC	6,6	13,6	0,5
États-Unis S&P 500	3,6	11,9	0,3
Angleterre FTSE	2,9	10,3	0,3
Allemagne DAX	2,3	16,3	0,1
Hong-Kong Hang-Seng	-0,1	15,5	0,0
Chine Shanghai SE	-3,7	15,3	-0,2
Japon Nikkei	-10,5	23,9	-0,4

Source: Bloomberg

de volatilité quotidienne. Encore ici, la Suisse est bonne deuxième avec un rendement ajusté de 0,7 %, ce qui annonce aussi un bon soutien aux gains accumulés à ce jour.

« Je n'irais pas parier contre le Canada, disait récemment le gestionnaire Stephen Lingard, de Franklin Resources qui gère 887 milliards. Nous revenons à une tendance plus normale aux États-Unis, et cela va contribuer à soulever les autres marchés, dont certainement le Canada. »

Mise en garde, toutefois. Selon l'analyste Shailesh Kshatriya, de la firme torontoise Russell Investments Group, la faible volatilité et la montée continue des actions canadiennes depuis 10 mois sont une anomalie qui ne peut persister, à moins que l'économie nationale ne s'améliore. « L'argent facile est en poche. Il faut maintenant des données économiques plus positives », a-t-il lui aussi commenté à Bloomberg.

La société Pétrolia veut forer à Gaspé cet été

Un rapport du gouvernement du Québec affirme que ses activités n'ont pas d'impact sur la qualité de l'eau

ANDRÉ DUBUC

La société Pétrolia ne chômera pas cet été, s'il n'en tient qu'à elle. En parallèle aux travaux de 15 millions de dollars qu'elle veut entreprendre à Anticosti dans les prochaines semaines, la société entend forer le plus tôt possible à Gaspé à la suite du dépôt, jeudi, de l'étude hydrogéologique du gouvernement du Québec.

Le rapport final confirme que les activités d'exploration n'ont pas d'impact sur la qualité des prises d'eau.

« Ce qu'on en comprend, c'est que nos travaux respectent toutes les réglementations et même la future

réglementation à venir sur la protection des eaux potables », dit Alexandre Gagnon, vice-président directeur de Pétrolia, qui souhaite main-

« Nous maintenons la position que nous aimerions que le forage aille de l'avant le plus vite possible. »

— Alexandre Gagnon, vice-président directeur de Pétrolia

tenant s'asseoir avec la Ville de Gaspé pour voir comment faire avancer le projet. « Nous maintenons la position que

nous aimerions que le forage aille de l'avant le plus vite possible », fait-il savoir.

Gaspé a adopté un règlement municipal empêchant les activités de forage à moins de 2 kilomètres des puits artésiens. La cour a invalidé le règlement. La Ville a depuis interjeté appel du jugement.

« Le prochain forage à Haldimand n° 4 sert à valider le potentiel économique du projet. Est-ce que nos ressources de 7,7 millions de barils récupérables vont pouvoir passer en réserves? Est-il économiquement rentable de récupérer le pétrole? », demande M. Gagnon.

Avocat et homme d'affaires montréalais, M. MICHAEL KASTNER, a fait un don d'un million de dollars (1 000 000 \$) à Medecins du Monde sous les auspices de la Fondation de la communauté juive, en l'honneur de son ami et de son guide, monsieur Norton Segal, Q.C.

Cet argent servira à des fins humanitaires en offrant des vaccins et/ou des traitements contre la tuberculose, la diarrhée et d'autres maladies aux enfants vulnérables des pays en voie de développement, là où les problèmes sociaux comme la pauvreté sont très présents.

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Le meilleur rendement en 10 ans

MARTIN VALLIÈRES

Le gestionnaire de la plus grosse caisse de retraite du Canada, celle de 219 milliards de dollars des pensions fédérales, a réalisé un rendement de 16,5 % durant son exercice terminé le 31 mars dernier.

Il s'agit du meilleur rendement en 10 ans pour l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (OIRPC). Il s'avère aussi très enviable parmi les gestionnaires des plus importantes caisses de retraite publiques au Canada, dont la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Avec ce rendement de 16,5 %, l'Office a pu enrichir l'actif du RPC de 30,1 milliards en revenus de placements nets. Ce gain

75,6 milliards en tout) que le RPC a obtenu ses rendements les plus élevés, soit 35 % pour les entreprises à capital fermé et 26 % pour celles cotées en Bourse.

L'international en croissance

Selon Mark Wiseman, d'ailleurs, la part des investissements internationaux de l'OIRPC, à 69 % de son actif total, devrait continuer de croître à moyen terme.

« Les marchés [nord-américains] sont rendus difficiles pour les investisseurs de valeur à long terme comme nous. Toutefois, ailleurs dans le monde, nous voyons encore beaucoup moins d'actifs à prix exagérés », a-t-il commenté à l'agence Bloomberg.

« Les marchés [nord-américains] sont rendus difficiles pour les investisseurs de valeur à long terme comme nous. Toutefois, ailleurs dans le monde, nous voyons encore beaucoup moins d'actifs à prix exagérés. »

— Mark Wiseman, président et chef de la direction de l'OIRPC

s'est ajouté aux entrées de fonds de 5,7 milliards qui provenaient des millions de cotisants – salariés et employeurs – de partout au Canada (sauf au Québec, qui a son propre régime public de rentes de retraite). En tout, l'actif du RPC s'est accru de 35,8 milliards durant son exercice 2013-2014.

À l'annonce de ces résultats, hier, le président et chef de la direction de l'OIRPC, Mark Wiseman, s'est dit « satisfait » du rendement à court terme tout en le considérant « beaucoup moins significatif que nos résultats à long terme », qui demeurent « l'objectif de notre portefeuille extrêmement diversifié ».

Par catégories d'actifs, c'est dans les actions d'entreprises étrangères (34 % de l'actif, ou

Dans ses placements en actions canadiennes, qui comptent pour 8,5 %, ou 18,6 milliards dans son actif, l'OIRPC affiche un rendement de 15,6 % pour les actions d'entreprises cotées en Bourse et 30,0 % avec celles à capital fermé.

Dans l'immobilier, que l'OIRPC comptabilise à 25,5 milliards, ou 11,6 % de son actif, le rendement est calculé à 18 %. Dans les infrastructures, évaluées à 13,3 milliards, ou 6 % de l'actif, l'OIRPC enregistre un rendement de 16,6 %.

Quant à ses portefeuilles d'obligations, évalués à 54,4 milliards, ou 25 % de l'actif, l'OIRPC a dû se contenter d'un rendement presque nul dans le contexte persistant de bas taux d'intérêt.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

STL Appels d'offres publics

La Société de transport de Laval demande des offres pour :

- 2014-P-44 Aménagement d'un système de drainage sous dalle et d'un séparateur d'huiles et de particules**
- 2014-P-49 Impression de dépliants horaires Achat unifié RTL et STL 2014-2015**

Pour être valide et considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires de la Société, en 3 exemplaires papier (1 original et 2 copies) et en 1 exemplaire électronique (1 clé USB ou 1 cédérom), sous enveloppe cachetée, être conforme aux documents d'appel d'offres, adressée au Service de l'approvisionnement et reçue au plus tard le 17 juin 2014 à 11 h, selon l'horodatage de la Société, au 2250 de l'avenue Francis-Hughes, à Laval. L'ouverture publique des soumissions suivra immédiatement.

Les documents d'appel d'offres pour ces deux demandes sont disponibles sur le site Web du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) au www.seao.ca ou par téléphone au 1 866 669-7326, à compter du 24 mai 2014.

Pour tout renseignement relatif aux appels d'offres numéros 2014-P-44 et 2014-P-49, vous devez vous adresser au 450 662-8365.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

M^{re} Pierre Côté
Secrétaire corporatif

Appel de propositions avec prix

Société québécoise des infrastructures

Intermédiaire de marché -
Vente de bâtiments excédentaires du CHUM

DOSSIER N° 268997

Description : Fournir les services professionnels d'intermédiaire de marché pour la vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 565 648 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dessus construits les pavillons J.-A.-DeSève et L.-C.-Simard situés respectivement au 2099 et au 2065, rue Alexandre-DeSève à Montréal, le tout appartenant au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Conditions : Seules seront considérées les soumissions présentées par des soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable et possédant un établissement où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Le soumissionnaire et l'intermédiaire de marché doivent respecter la Loi sur le courtage immobilier (L.R.Q., chapitre C-73.2) et toute autre loi en lien avec l'exécution du mandat et toute autre disposition légale en rapport avec les activités du mandat.

Vente des documents : Les documents d'appel d'offres ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SÉAO www.seao.ca ou au 514 856-6600 pour les résidents de la région de Montréal et au numéro sans frais 1 866 669-7326 pour les résidents de l'extérieur. Pour renseignements additionnels, contactez Mme Denise Trudel, directrice Évaluation et Transactions immobilières, au 418 646-1766, poste 3434.

Date/heure de clôture et validité des soumissions : Les soumissions devront être reçues avant 15 h le vendredi 13 juin 2014, à l'adresse suivante : 445, rue Saint-Gabriel, Montréal (Québec) H2Y 3A2.

Les soumissions seront valides pour quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de clôture. La SQI n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec

L'ensemble des appels d'offres de la SQI peuvent être consultés sur notre site Internet

www.sqi.gouv.qc.ca

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE RELATIVE À LA POLITIQUE D'AJOUTS AU RÉSEAU DE TRANSPORT D'HYDRO-QUÉBEC

La Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une audience publique pour étudier une demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative à la politique d'ajouts au réseau de transport d'électricité (dossier R-3888-2014). La demande du Transporteur ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son Centre de documentation au 800, rue du Square-Victoria, 2^e étage, bureau 2.55, à Montréal.

LA DEMANDE

La demande du Transporteur vise à modifier certaines dispositions de la « Politique du Transporteur relative aux ajouts au réseau de transport » prévue à l'Appendice J des Tarifs et conditions du service de transport d'Hydro-Québec (la Politique d'ajouts). La Politique d'ajouts s'applique aux projets découlant des demandes des clients admissibles du service de transport, soit les ajouts au réseau visant la croissance des besoins des clients en ce qui a trait à l'intégration de centrales et à la croissance de charges, ainsi qu'aux demandes de service de transport sur les interconnexions. L'appendice J inclut également les dispositions permettant de déterminer les coûts assumés par le Transporteur et les contributions des clients.

Toute personne intéressée doit se référer à la décision D-2014-081 afin de prendre connaissance de la liste des sujets qui sont traités dans la demande du Transporteur.

LES DEMANDES D'INTERVENTION

Conformément à la décision D-2014-081, toute personne désirant participer à l'audience publique doit être reconnue comme intervenant. Toute demande d'intervention doit être transmise à la Régie et au Transporteur au plus tard le 6 juin 2014 à 12 h et contenir toutes les informations mentionnées dans cette décision et celles exigées au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie et à son Centre de documentation.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec

APPEL D'OFFRES

LaSalle
Montréal

La Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle requiert des soumissionnaires pour :
CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE MINI-SOCCER AU PARC LEFEBVRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE.
CONTRAT A.P.14-1553 / SOUMISSION 329989

Date d'ouverture: jeudi 12 juin 2014

Dépôt de soumission : 10% de la soumission
Note : Les soumissionnaires devront aussi se procurer le cahier des charges générales TRAVAUX DE VOIRIE, ÉDITION 1995, ouvrage de référence permanent pour ces dits travaux sur le site du SÉAO, disponible avec les documents de soumission. Les frais sont fixés selon la grille de tarifs du SÉAO. Pour toute information concernant cet appel d'offres, veuillez contacter Mme Luce Doyon à l'adresse de courriel suivante : soumission.lasalle@ville.montreal.qc.ca.

Les personnes et entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système Électronique des Appels d'Offres (SÉAO) par téléphone au 1-866-669-7326 ou au (514) 856-6600, ou par Internet à l'adresse suivante: www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Les soumissions devront être retournées à la division des ressources matérielles, 7277, rue Cordner, LaSalle (Québec) H8N 2J7, le jeudi 12 juin 2014 AVANT 10h30. L'ouverture des soumissions se fera jeudi, le 12 juin 2014 à 10h30 aux Ateliers municipaux, 7277, rue Cordner, LaSalle (Québec) H8N 2J7.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document de soumission.

La Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires.

Services administratifs
Ressources financières et matérielles

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N°.: 500-06-000550-109

COUR SUPÉRIEURE
(Recours collectifs)

ALAN DICK

Requérant

c.

JOHNSON & JOHNSON INC.,
DEPUY ORTHOPAEDICS INC.,

Intimées

AVIS AUX MEMBRES

1. PRENEZ AVIS que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé par jugement de la Cour supérieure, pour le compte des personnes faisant partie du groupe ci-après décrit, soit :

« Toutes les personnes physiques qui, entre le mois de juillet 2003 et le 24 août 2010 (ci-après la « Période »), ont subi une opération de remplacement de la hanche durant laquelle elles ont reçu une prothèse de la hanche de type ASR XL Acetabular ou ASR Hip Resurfacing System (ci-après la « Prothèse ASR ») qui a été conçue, fabriquée, vendue ou distribuée par les Intimées et qui a fait l'objet d'un rappel par les Intimées en date du 24 août 2010, alors que ces personnes étaient soit : (i) des résidentes de la province de Québec au moment de l'opération durant laquelle elles ont reçu la Prothèse ASR (ci-après l'« Opération Initiale ») ou lors de la chirurgie de révision de la Prothèse ASR (ci-après la « Révision »); (ii) des résidentes de la province de Québec au moment du rappel par les Intimées de la Prothèse ASR; ou (iii) qui ont subi l'Opération Initiale ou la Révision dans la province de Québec, alors qu'elles étaient des résidentes du Canada, mais qui résident actuellement à l'extérieur du Canada. Seront exclues du groupe les personnes qui présenteront des réclamations contre les Intimées dans le contexte de recours collectifs intentés ailleurs au Canada ».

2. Le recours collectif est une action en dommages-intérêts compensatoires et punitifs pour les membres du groupe résultant de la fabrication, conception, vente, distribution et rappel de la Prothèse ASR par les Intimées;

3. Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec a décrété que le recours collectif autorisé par le présent jugement doit être exercé dans le district de Montréal;

4. Les membres du groupe sont encouragés à contacter les procureurs du recours collectif sans frais pour toutes questions concernant le recours collectif et leurs droits. Les membres du groupe sont représentés par :

Me Robert Kugler
Me Olívera Pajani
KUGLER KANDESTIN, s.e.n.c.r.l.
1 Place Ville Marie, Suite 2101
Montréal, Québec
H3B 2C6
Tél: 514-878-2861
courriel: rkugler@kklex.com
courriel: opajani@kklex.com

5. Le statut de représentant a été attribué à monsieur Alan Dick domicilié et résidant au 9 Calais, dans la ville de Kirkland, Québec, H9H 3R7;

6. Les principales questions de faits et de droit à être traitées collectivement sont les suivantes :

- Les intimées ont-elles fabriqué, conçu, vendu ou distribué la Prothèse ASR durant la période du recours collectif?
- Les intimées avaient-elles l'obligation de s'assurer que la Prothèse ASR n'était pas affectée de défauts de fabrication et de conception, incluant notamment de vices cachés et défauts de sécurité?
- Les intimées avaient-elles l'obligation de dévoiler les problèmes associés à la Prothèse ASR de manière responsable et en temps opportun?
- Si la réponse à une des questions ci-haut mentionnées est « oui », est-ce que les intimées ont fait défaut de respecter leurs obligations en tant que fabricant, concepteur, vendeur ou distributeur de la Prothèse ASR?
- Si les intimées ont fait défaut de respecter une ou plusieurs de leurs obligations, les membres du groupe sont-ils en droit de réclamer de la part des intimées, soit au stade collectif ou au stade des réclamations individuelles, le cas échéant, (i) des dommages pécuniaires; (ii) des dommages non pécuniaires; et/ou (iii) des dommages exemplaires en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne ou de la Loi sur la protection du consommateur?
- Quel est le quantum des dommages (pécuniaires, non pécuniaires, punitifs) qui peut être déterminé au stade collectif et quel est le quantum des dommages qui peut uniquement être déterminé au stade des réclamations individuelles, le cas échéant?

7. Les conclusions recherchées qui se rattachent aux questions collectives sont les suivantes:

ACCUEILLIR le recours collectif contre les Intimées;

CONDAMNER les intimées, solidairement, à payer au représentant et à chaque membre du groupe qui a subi ou qui nécessitera dans les sept (7) prochaines années une chirurgie de révision à la hanche la somme de 200 000 \$ à titre de dommages non pécuniaires, et à payer à chaque membre du groupe qui n'a pas subi de chirurgie de révision à la hanche une somme de 25 000 \$, à être recouvrées collectivement, le tout avec intérêts à compter de la signification de la requête en autorisation d'intenter un recours collectif ainsi que l'indemnité additionnelle prévue par la loi;

CONDAMNER les intimées, solidairement, à payer au représentant la somme de 40 000 \$ de dommages pécuniaires, et à payer à chaque membre du groupe une somme de dommages pécuniaires à être déterminée par la Cour, le tout avec intérêts à compter de la signification de la requête en autorisation d'intenter un recours collectif ainsi que l'indemnité additionnelle prévue par la loi;

CONDAMNER les intimées, solidairement, à payer au représentant et à chaque membre du groupe la somme de 50 000 \$ à titre de dommages exemplaires à être recouvrée collectivement, le tout avec intérêts à compter de la signification de la requête en autorisation d'intenter un recours collectif ainsi que l'indemnité additionnelle prévue par la loi;

RÉSERVER les droits des membres du groupe de demander des dommages intérêts additionnels conformément à l'article 1615 du Code civil du Québec;

ORDONNER le recouvrement collectif du montant total des dommages non pécuniaires et exemplaires et **ORDONNER** le recouvrement individuel des dommages pécuniaires réclamés par les membres du groupe;

ORDONNER que les réclamations des membres du groupe fassent l'objet de liquidation individuelle conformément aux articles 1037 à 1040 du Code de procédure civile, ou si ceci s'avère impraticable ou inefficace, **ORDONNER** aux Intimées d'accomplir tout remède que cette Cour juge être dans l'intérêt des membres du groupe;

ORDONNER aux intimées d'aviser tous les hôpitaux et/ou cliniques de la province du Québec qui ont acheté ou reçu la Prothèse ASR défectueuse du présent 4 recours collectif et **ORDONNER** que ces hôpitaux et/ou cliniques informent leurs patients qui ont reçu la Prothèse ASR défectueuse du présent recours collectif **CONDAMNER** les intimées à tout autre remède juste et approprié;

LE TOUT, avec dépens, incluant tous les frais de pièces, de rapports d'expertise et de publication des avis.

8. Tous les membres du groupe sont éligibles à bénéficier du recours collectif et seront liés par tout jugement à intervenir sur le recours collectif sans avoir à s'enregistrer (- opt in-);

9. Les membres du groupe qui ne souhaitent pas bénéficier du recours collectif ou être liés par un jugement à intervenir sur le recours collectif doivent s'exclure en avisant le greffier de la Cour supérieure du district de Montréal par courrier recommandé ou certifié avant le 25 juillet 2014, soit l'expiration du délai d'exclusion;

10. Tout membre du groupe qui a intenté un recours individuel dont disposerait le jugement final dans le cadre du présent recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de son recours individuel avant l'expiration du délai d'exclusion, soit le 25 juillet 2014;

11. Un membre du groupe, autre qu'un représentant ou un intervenant, ne peut être condamné à payer les dépens du recours collectif;

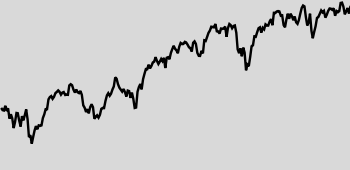
12. Un membre peut faire recevoir par la Cour son intervention si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant pourrait être tenu de se soumettre à un interrogatoire préalable ou à un examen médical (selon le cas) suite à une demande en ce sens des intimés. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à un interrogatoire préalable ou à un examen médical à moins que le Tribunal n'en décide autrement.

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois



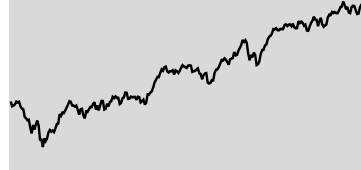
FERMETURE 1900,53
VAR. 1J 0,42% | 1 SEM. +1,21%
52 SEM. HAUT 1902,17 BAS 1560,33

DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J (pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	52 626,41	-179,81	-0,34
CAC 40 (France)	4 493,15	14,94	0,33
DAX (Allemagne)	9 768,01	47,10	0,48
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	3 026,46	6,41	0,21
FTSE 100 (Angleterre)	6 815,75	-4,81	-0,07
Hang Seng (Hong Kong)	22 965,86	12,10	0,05
Mexico Bolsa (Mexique)	41 917,92	-26,04	-0,06
FTSE MIB (Italie)	20 745,96	373,28	1,83
NIKKEI 225 (Japon)	14 462,17	124,38	0,87
S&P/ASX 200 (Australie)	5 492,79	12,86	0,23
Shanghai (Chine)	2 034,57	13,28	0,66
Swiss Market (Suisse)	8 703,84	9,86	0,11

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE 14 708,10
VAR. 1J 0,04% | 1 SEM. +1,33%
52 SEM. HAUT 14 765,15 BAS 11 759,04

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
EASTERN PLATI. (ELR)	16 901 049	0,09	20,00
BOMBARDIER (BBD.B)	13 164 328	3,75	-2,09
TWIN BUTTE EN. (TBE)	3 424 248	1,92	2,67
TRICAN WELL SVCS (TCW)	3 373 609	16,08	1,77
PACIFIC RUBIALES (PRE)	2 711 067	20,10	0,50
SULLIDEN GOLD (SUE)	2 593 199	1,06	-5,36
JUST ENERGY (JE)	2 561 958	6,36	0,47
ELEMENT FIN. (EFN)	2 447 756	13,68	-0,15
B2GOLD CORP (BTO)	2 438 159	2,95	-1,34
AINSWORTH LUM. (ANS)	2 384 322	2,98	-0,67
REDKNEE SOLU. (RKN)	2 359 331	5,31	16,70
STORNOWAY DIA. (SWY)	2 358 838	0,73	2,82
AIR CANADA/B (AC.B)	2 278 750	8,30	1,84
BANKERS PET. (BNK)	2 125 444	6,56	2,18
BANQUE TD (TD)	1 769 146	53,39	0,26
PROMETIC LIFE (PLI)	1 642 891	1,20	13,21

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
ADHEREX TECH. (AHX)	321 926	1,60	42,86
EASTERN PLATI. (ELR)	16 901 049	0,09	20,00
BIOX (BX)	103 000	0,69	18,97
CARDERO RES. (CDU)	34 000	0,10	18,75
STRATECO RES. (RSC)	98 500	0,07	18,18

EN \$

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
AUTOCANADA (ACQ)	161 294	76,47	2,51
VALEANT PHAR. (VRX)	144 723	145,01	2,99
COGECO (CGO)	14 745	58,35	1,89
MAGNA INT. (MG)	269 546	111,21	1,53
METHANEX (MX)	535 716	64,82	1,47

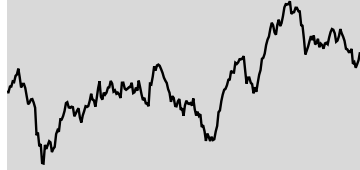
TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
EVOLVING GOLD (EVG)	180 000	0,01	-33,33
NUINSCO RES. (NWI)	123 000	0,02	-20,00
YELLOWHEAD MIN. (YMI)	2 000	0,16	-17,95
TALON METALS (TLO)	173 500	0,17	-15,00
MEADOW BAY (MAY)	11 000	0,17	-13,16

EN \$

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
CANADIAN TIRE (CTCA)	222 023	103,44	-2,07
DOLLARAMA (DOL)	118 828	90,15	-0,88
FRANCO-NEVADA (FNV)	91 854	52,78	-0,80
CONSTELLATION SO. (CSU)	10 713	241,00	-0,76
GLUSKIN SHEFF (GS)	61 947	28,68	-0,69

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE 987,95
VAR. 1J 0,94% | 1 SEM. +1,17%
52 SEM. HAUT 1 050,26 BAS 859,31

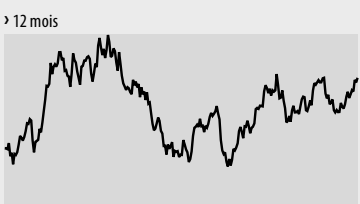
PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
TERRA FIRMA (TFR)	6 855 333	0,02	0,00
NOVX21 (NOV)	5 241 451	0,12	33,33
SANTA MARIA (SMQ.H)	3 740 289	0,01	100,00
PETROMANAS (PMI)	3 332 024	0,36	9,23
PATIENT HOME (PHM)	2 957 748	0,27	3,92
ROXGOLD (ROG)	2 356 878	0,71	1,43
UNIGOLD (UGD)	2 005 500	0,04	0,00
NOBLE MINERAL (NOB)	1 683 004	0,04	33,33
NEW ZEAL. ENER. (NZ)	1 552 830	0,14	7,69
AFRI-CAN MARINE (AFA)	1 494 112	0,02	0,00

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lappresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



104,35 \$US

	WEST TEXAS INT.	BRENT
Fermeture	104,35 \$US	110,54 \$US
Variation 1 JOUR	+0,61 \$US	+0,18 \$US
Variation 1 SEM.	+2,28 %	+0,72 %

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	1A (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	23,28	-0,06	-0,26	16,17
S&P/TSX 60 (XIU)	21,23	0,00	0,00	16,07
S&P/TSX fin. (XFN)	30,21	-0,08	-0,26	19,93
S&P/TSX éner. (XEG)	19,77	0,01	0,05	24,18
S&P/TSX or (XGO)	11,03	-0,08	-0,72	-7,62
Oblig. c. terme (XSB)	28,64	-0,04	-0,14	-0,69
Oblig. l. terme (XBB)	30,72	-0,06	-0,19	-1,73
S&P 500 (XSP)	21,94	0,08	0,37	15,60

CANADA LPA 100 (HEBDOMADAIRE)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE SEM. (%)	52 SEM. HAUT	52 SEM. BAS	DIV. ANN.
SANTÉ	1 738,56 pts	1,31		4,93			
▲ Prometic (PLI)	1,20	0,14	13,21	16,429	18,81	1,65	0,32 0,00
▲ Valeant Pharma (VRX)	145,01	2,51	1,76	1 447	5,37	170,45	75,75 0,00
FINANCE	2 184,90 pts	0,01		1,72			
Banque TD (TD)	53,39	0,14	0,26	17 691	3,45	53,43	40,24 1,88
Banque Royale (RY)	75,30	-0,16	-0,21	11 931	3,38	75,93	58,55 2,84
Onex (OCX)	64,25	0,08	0,12	1 266	2,85	64,70	45,29 0,20
Banque CIBC (CM)	98,80	0,41	0,42	6 815	2,39	98,99	73,89 3,92
Banque de Montréal (BMO)	76,27	-0,02	-0,03	5 930	1,99	76,68	58,68 3,04
Banque Nationale (NA)	46,50	0,20	0,43	5 631	1,86	46,96	36,07 1,84
Banque Scotia (BNS)	67,96	0,01	0,01	7 882	1,39	68,16	55,10 2,56
Financière IGM (IGM)	52,10	-0,25	-0,48	1 132	0,93	57,11	43,67 2,15
Manuvie (MFC)	20,04	0,00	0,00	13 696	0,86	22,22	15,70 0,52
Banque Laurentienne (LB)	47,47	-0,05	-0,11	410	0,83	47,96	42,41 2,04
Brookfield (BAM.A)	48,39	0,20	0,42	1 900	0,69	48,70	35,00 0,64
Sun Life (SLF)	37,12	-0,09	-0,24	12 118	0,38	40,15	29,22 1,44
Intact (IFC)	72,25	-0,55	-0,76	1 098	0,19	72,96	56,44 1,92
Fairfax (FFH)	511,53	-0,57	-0,11	213	-0,16	529,49	393,01 10,09
CI Financial (CIK)	33,46	-0,19	-0,56	3 015	-0,33	37,00	29,38 1,20
Senvest Capital (SEC)	156,00	0,00	0,00	0	-0,64	174,00	96,00 0,00
Cominar (CUU)	19,10	0,00	0,00	632	-0,73	23,64	17,46 1,44
Great-West (GWO)	29,95	-0,11	-0,37	3 704	-0,86	33,56	27,30 1,23
Financière Power (PWF)	33,79	-0,27	-0,79	1 837	-1,29	36,79	29,55 1,40
Power Corp (POW)	29,75	-0,27	-0,90	6 391	-1,36	32,82	26,65 1,16
Ind. Alliance (IAG)	42,20	-0,18	-0,42	773	-1,42	49,99	36,76 1,04
Fiera Capital (FSZ)	13,10	-0,10	-0,76	157	-1,87	15,67	9,59 0,44
TÉLÉCOMS	1 237,57 pts	-0,16		1,43			
▲ Cogeco (CGO)	58,35	1,89	3,35	147	5,42	60,00	38,02 0,88
▲ Cogeco Câble (CCA)	63,39	1,19	1,91	476	2,92	63,50	41,59 1,20
Telus (T)	41,64	-0,06	-0,14	12 748	2,76	41,92	29,52 1,52
Rogers (RCL.B)	45,68	0,24	0,53	12 694	1,53	48,82	40,18 1,83
Quebecor (QBR.B)	26,46	0,21	0,80	908	1,38	27,40	22,11 1,10
BCE (BCE)	50,10	-0,27	-0,54	8 400	0,60	50,55	40,58 2,47
Shaw Comm. (SJR.B)	27,14	-0,20	-0,73	5 431	0,48	27,38	22,23 1,10
INDUSTRIELLES	2 121,42 pts	0,16		1,40			
Intertape Polymer (ITP)	12,30	-0,02	-0,16	2 683	3,97	15,62	11,12 0,00
Canadien Pacifique (CP)	180,15	0,75	0,42	764	3,50	180,75	120,13 1,40
▼ CAE (CAE)	14,78	-0,19	-1,27	2 508	1,58	15,54	10,24 0,24
WSP Global (WSP)	37,95	0,05	0,13	1 042	1,58	38,93	22,61 1,50
Canadien National (CNR)	65,12	0,26	0,40	5 948	1,37	65,35	49,01 1,00
SNC-Lavalin (SNC)	51,54	0,04	0,08	1 659	1,26	54,50	39,47 0,96
Transforce (TFI)	23,10	0,09	0,39	2 563	-0,09	25,88	19,41 0,58
Stella-Jones (SJ)	29,90	-0,22	-0,73	254	-0,23	32,74	22,25 0,28
Cascades (CAS)	6,04	0,03	0,50	388	-1,95	7,60	4,91 0,16
▼ Bombardier (BBD.B)	3,75	-0,08	-2,09	131 623	-3,85	5,43	3,44 0,10
ÉNERGIE	3 323,49 pts	0,06		1,40			
Can. Natural Res. (CNO)	44,69	0,33	0,74	11 431	3,31	45,60	28,44 0,90
Husky Energy (HSE)	36,92	0,09	0,24	4 698	2,53	37,31	26,97 1,20
Kensco Point (CPG)	44,49	0,05	0,11	9 014	1,83	44,99	35,25 2,76
L'Impériale (IMO)	53,84	-0,19	-0,35	1 800	1,62	54,36	38,72 0,52
Cenovus Energy (CVE)	31,81	-0,11	-0,34	6 271	1,24	33,11	28,25 1,06
Encana (ECA)	24,90	-0,22	-0,88	10 326	1,14	26,16	17,40 0,28
Enbridge (ENB)	52,41	-0,08	-0,15	6 110	0,79	53,73	41,74 1,40
Suncor Énergie (SU)	42,39	-0,07	-0,16	11 639	0,59	43,47	29,85 0,92
Transcanada (TRP)	51,24	-0,20	-0,39	4 732	0,47	51,89	43,94 1,92
Pembina Pipeline (PPL)	44,39	0,00	0,00	2 882	-0,43	46,56	30,36 1,74
Canadian Oil Sands (COS)	22,82	-0,11	-0,48	5 789	-1,38	24,46	18,85 1,40
Talisman Energy (TLM)	11,16	-0,10	-0,89	16 009	-2,36	13,83	10,68 0,27
TECHNOLOGIES	149,87 pts	0,48		1,40			
▲ Mediagrip (MDF)	18,07	0,27	1,52	123	2,67	21,00	17,51 0,40
▲ CGI (GIB.A)	37,23	0,45	1,22	9 619	2,34	41,47	29,42 0,00
Exfo (EXF)	4,66	-0,03	-0,64	45	-1,27	6,04	4,07 0,00
SERVICES PUBLICS	1 899,64 pts	0,04		0,34			
Brookfield Infra. (BIP.U)	45,01	0,03	0,07	449	2,34	45,20	35,30 1,92
Valener (VNR)	15,82	0,03	0,19	208	0,38	16,44	15,17 1,00
Can. Utilities (CU)	39,50	-0,12	-0,30	1 140	0,00	41,68	33,47 1,07
Boralex (BLX)	13,60	-0,02	-0,15	458	-1,16	14,00	9,76 0,52
Innervex (INE)	10,20	0,00	0,00	739	-1,35	11,43	8,37 0,60
CONSOM. DISCRÉTIONNAIRE	1 588,87 pts	0,13		0,25			
▲ Amaya (AYA)	10,25	1,15	12,64	15 456	32,94	10,61	5,61 0,00
▲ Magna (MG)	111,21	1,53	1,39	2 695	3,48	112,20	66,65 1,52
▲ Air Canada (AC.B)	8,30	0,15	1,84	22 788	2,85	9,90	1,99 0,00
Aimia (AIM)	19,35	-0,04	-0,21	1 870	1,04	19,88	13,62 0,72
Rona (RON)	11,00	-0,02	-0,18	637	0,73	13,54	9,69 0,14
▲ Transat A.T. (TRZ.B)	8,76	-0,11	-1,27	108	0,57	14,70	5,15 0,00
Groupe BMTc (GBT.A)	15,59	0,11	0,70	1	0,52	16,29	12,65 0,24
▲ Transcontinental (TCL.A)</							

LA
PRESSE

CV

LE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION AU QUÉBEC

WORKOPOLIS

TÉLÉPHONE 514.285.7320

TÉLÉCOPIEUR 514.499.2053

cv@lapresse.ca

Survivre au combat des chefs



DIDIER BERT
COLLABORATION SPÉCIALE

Quand un conflit éclate dans une organisation, les gestionnaires disposent d'une palette d'outils pour remédier à la situation. Mais quand ce sont les patrons eux-mêmes qui se disputent, que peuvent faire les employés?

«J'avais trouvé le travail de mes rêves!» assure Juliette*. À son arrivée dans l'entreprise, les collègues de cette chargée de projet la décrivent comme «un rayon de soleil». Quand elle part, quelques mois plus tard, les mêmes lui disent que ses patrons l'ont éteinte.

Le comportement de ses supérieures hiérarchiques a découragé Juliette. «Les deux se détestaient», explique-t-elle.

Cette relation conflictuelle avait de lourdes conséquences sur l'équipe de travail. L'ambiance de travail était plombée par le conflit permanent, qui était devenu le sujet principal des discussions entre employés à l'heure du midi.

«C'était un écartèlement permanent», poursuit Juliette. Surchargée de travail, elle ne pouvait pas compter sur ses supérieures hiérarchiques pour clarifier ses priorités. Au contraire, chacune lui reprochait de suivre les orientations données par l'autre.

«J'avais besoin de sauver ma peau... J'étais presque en détresse psychologique», affirme Juliette, quand on l'interroge sur son départ. Par la suite, l'ancienne employée a appris que l'organisation avait connu des difficultés pour recruter sa remplaçante.

Agir... sous conditions

Dans une telle situation, les employés n'ont pas la légitimité ni l'autorité dont dispose un patron envers ses subordonnés. Et ils ne devraient pas s'engager dans le conflit aux côtés de leur supérieur hiérarchique. «Cela ne doit pas devenir une guerre ouverte par volonté de soutenir son gestionnaire», met en garde France St-Hilaire, professeur au département de management et de ressources humaines de l'Université de Sherbrooke.

L'employé a-t-il alors un



Jean Poitras, professeur en gestion des ressources humaines à HEC Montréal, précise que si on choisit de s'impliquer dans le conflit qui oppose deux de ses patrons, il faut que certaines conditions gagnantes soient réunies.

autre choix qu'endurer le combat des chefs ou quitter l'organisation?

Oui, affirme Jean Poitras, professeur en gestion des ressources humaines à HEC Montréal, parce que l'employé

le conflit pour tenter de le résoudre exige que certaines conditions gagnantes soient réunies.

Par exemple : avant tout, il est inutile de s'impliquer quand les supérieurs hiérar-

giquement de se mêler du duel si celui-ci est chronique. «Il y a un risque de se faire entraîner dans le conflit», affirme M. Poitras. Mieux vaut ne pas se mettre un des deux patrons à

«Si votre chef est en conflit avec tout le monde, restez le plus loin possible du conflit, parce qu'il y a peu de chances que les choses tournent en votre faveur.» — Jean Poitras, professeur en gestion des ressources humaines à HEC Montréal

peut en tirer des bénéfices. «D'abord parce que cela montre un sens du leadership. Et puis, les promotions vont d'abord aux employés qui aident à surmonter les problèmes, par opposition à ceux qui les causent.»

Mais M. Poitras précise aussitôt que s'impliquer dans

chiques ont des personnalités problématiques. «Si votre chef est en conflit avec tout le monde, restez le plus loin possible du conflit», recommande M. Poitras, parce qu'il y a peu de chances que les choses tournent en votre faveur.»

Le professeur de HEC Montréal suggère d'éviter

dos, ce qui est le risque si l'intervention n'est pas une réussite.»

L'employé devrait aussi se demander s'il dispose des compétences requises. «On peut avoir une bonne intention, mais dans les faits on peut manquer de l'habileté nécessaire.»

Enfin, l'employé doit bénéficier d'une certaine proximité avec un des deux patrons. Et c'est cette proximité qui devrait indiquer au subordonné quel rôle il peut jouer. Sinon, «ce serait comme donner des conseils d'éducation à des parents que vous connaissez peu», poursuit M. Poitras. Il y a peu de chances qu'ils vous écoutent!»

Si cette proximité existe, attendez que votre patron vous parle du problème, suggère Jean Poitras. Quand cela se produit, l'employé peut simplement conseiller la lecture d'un ouvrage qui pourra éclairer le gestionnaire.

S'il se sent suffisamment proche de son patron, le subordonné peut aussi se faire l'avocat du diable, en se mettant à la place du rival, le temps d'une discussion. «Il amène son supérieur hiérarchique à écouter une autre perspective que la sienne», explique Jean Poitras. Cela fait aussi réaliser à quel point l'équipe de travail est affectée par le conflit.»

Souvent le gestionnaire n'est même pas conscient des conséquences sur son équipe, souligne France St-Hilaire.

Enfin, l'employé peut aller jusqu'à faciliter une rencontre entre les deux personnes en conflit. «Son rôle sera alors de modérer les conversations, en se limitant à reformuler ce qui se dit», recommande M. Poitras. N'allez pas plus loin que ça! Il ne s'agit pas de se retrouver pris dans le conflit.»

Une aide extérieure?

Il est risqué pour l'employé d'aller voir le supérieur des deux chefs en conflit. «Cela peut être une solution, avance France St-Hilaire. Mais uniquement dans une situation extrême», recommande-t-elle, avant d'ajouter que l'employé ne devrait utiliser cette issue qu'en cas de situation désespérée... car les duellistes pourraient alors se retourner contre lui.

Plutôt que de court-circuiter la voie hiérarchique, mieux vaut s'adresser au service des ressources humaines, si l'organisation en compte un. «Cela dépersonnalise la demande», explique M. Poitras. Et c'est une manière de refiler la patate chaude à un service qui dispose des compétences et du temps nécessaires pour dénouer un conflit profond.

*Prénom fictif.

HEC Montréal Étudiants honorés

HEC Montréal a remis le 16 mai dernier les prix Relève d'excellence à 14 de ses diplômés âgés de moins de 35 ans dans six catégories. Dans la catégorie Services de consultation, la première lauréate est Eleonore Derome, avocate en droits des affaires chez McCarthy Tétrault. Dans la catégorie Grande entreprise, le lauréat est Matthieu Duhaime, directeur du programme Challenger chez Bombardier aéronautique. Le lauréat de la catégorie Entrepreneur est Louis Lachapelle, président et fondateur de l'entreprise Avantage Plus. Alexandre Gagnon, Marie-Claude Hamel et Daniel Simon sont respectivement lauréats des catégories PME. Coup de cœur du jury et Jeune philanthrope. Les lauréats, qui ont été choisis par un jury formé de gens d'affaires.

— Caroline Rodgers

VOYAGE
PARTONS!

Tous les mercredis et samedis dans La Presse

Conseil de gestion des ressources fauniques de la Région marine d'Eeyou

ᐱᐃᐃ ᐅᐅᐅᐅᐅ

POSSIBILITÉ D'EMPLOI

Directeur ou directrice de la gestion des ressources fauniques

Le Conseil de gestion des ressources fauniques de la Région marine d'Eeyou (CGRFRME) constitue le principal mécanisme de gestion des ressources fauniques et de réglementation de l'accès à ces ressources fauniques, et ce, aux termes de l'Accord sur les revendications territoriales concernant la Région marine d'Eeyou (ARTRME). L'Accord couvre la région extracôtière adjacente au Québec, appelée la Région marine d'Eeyou (RME).

Les bureaux du CGRFRME sont situés dans la communauté de Chisasibi, au Québec, et son personnel est composé d'un directeur de la gestion des ressources fauniques, d'un agent de liaison de la faune et d'un adjoint administratif.

Le CGRFRME est à la recherche d'une personne qualifiée pour occuper le poste de directeur de la gestion des ressources fauniques. Cette personne relèvera du président du CGRFRME et sera appelée à jouer un rôle clé dans l'élaboration des politiques de gestion des ressources fauniques pour la région marine d'Eeyou.

Cet emploi comporte l'exercice des responsabilités principales suivantes :

- Agir comme secrétaire et fournir conseils et soutien aux membres du CGRFRME;
- Gérer les tâches quotidiennes du bureau et du personnel du CGRFRME;
- Administrer les fonds d'exploitation annuels du CGRFRME;
- Créer et tenir un système de dossiers accessibles au public visant les données et l'information sur les ressources fauniques;
- Administrer un programme de recherche et un Fonds de recherche sur la faune (5 millions de dollars) appropriés à la gestion des ressources fauniques;
- Collaborer avec diverses institutions participant à la gestion des ressources fauniques;
- Représenter le CGRFRME auprès des cogestionnaires, du gouvernement et du public;
- Entreprendre des études pour faire l'inventaire des ressources fauniques et de l'habitat dans la région;
- Entreprendre des études pour déterminer le niveau de récolte des ressources fauniques dans la région;
- Élaborer des plans de gestion des ressources fauniques pour protéger leur habitat;
- Fournir des conseils relativement aux mesures d'atténuation et aux indemnités requises pour la faune en raison de projets de développement dans la région; et
- Élaborer et participer à des programmes d'éducation, d'information et de formation.

La personne idéale possède une connaissance de la Région marine d'Eeyou et des ressources fauniques qui s'y trouvent, et de l'Accord sur les revendications territoriales

concernant la Région marine d'Eeyou, une expérience de la gestion des ressources humaines; d'excellentes compétences en communication; une expérience des contextes interculturels; et avoir fait la preuve de compétences en planification de projet et en gestion financière.

Les personnes candidates devraient détenir un diplôme universitaire en biologie, gestion des ressources fauniques, écologie marine, océanographie ou l'équivalent; elles devraient avoir cinq années d'expérience en gestion des ressources fauniques et / ou en recherche dans le Nord; elles devraient aussi être capables de :

- Rédiger rapports, déclarations, comptes rendus de réunions, documents d'information et de breffage, et communiqués de nature technique et scientifique;
- Analyser, résumer et synthétiser des informations de nature scientifique et technique;
- Planifier, préparer et exécuter une grande variété de tâches; et
- Communiquer efficacement avec un large éventail d'auditoires.

Les personnes candidates doivent pouvoir communiquer efficacement en anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral. Avoir la capacité de lire, de parler ou d'écrire en français est un atout, tout comme la capacité de communiquer en cri.

Le poste est situé à Chisasibi, au Québec, et une aide financière pour se réinstaller est disponible. De plus, un logement est disponible à un taux de location subventionné. Le salaire de départ est déterminé en fonction du niveau de scolarité et de l'expérience. Le poste comprend un programme d'avantages sociaux concurrentiels pour le Nord.

Les personnes candidates sont invitées à consulter le site internet du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à http://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/c_cc_farim_nu_erm_1320441959046_fra.pdf pour examiner les dispositions de l'ARTRME sur les Ressources fauniques et la gestion des ressources fauniques (Partie III) ainsi que les cartes connexes qui s'appliquent à la région marine d'Eeyou.

Le CGRFRME est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès. Conformément à ce principe et à l'ARTRME, les conditions peuvent varier dans le but de promouvoir l'emploi des personnes candidates crie.

Veillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae par courriel à l'attention de Marina Kataquapit à : mkataquapit@gcc.ca.

Date de fin du concours : le 6 juin 2014

Le CGRFRME remercie toutes les personnes qui présentent leur candidature mais il communiquera seulement avec celles choisies pour une entrevue.

CV

Devenir éducatrice spécialisée avec un dossier criminel



MARTINE LETARTE
COLLABORATION SPÉCIALE

QUESTION DE TRAVAIL

Q « J'ai eu un passé difficile de consommation et j'ai eu un dossier criminel concernant la drogue. Après plusieurs thérapies, je m'en suis sortie et je souhaite entreprendre des études en éducation spécialisée. Est-ce que mon dossier criminel risque de nuire à ma carrière dans le domaine? Pourrais-je être embauchée par les commissions scolaires, les écoles privées, les centres jeunesse par exemple? » — Julie

R Deux grands principes dictent les réponses des personnes interviewées pour cette question.

D'abord, les employeurs doivent respecter la Charte des droits et libertés de la personne. L'article 18.2 dit ceci: « Nul ne peut congédier, refuser d'embaucher ou autrement

pénaliser dans le cadre de son emploi une personne du seul fait qu'elle a été déclarée coupable d'une infraction pénale ou criminelle, si cette infraction n'a aucun lien avec l'emploi ou si cette personne en a obtenu le pardon. »

Toutefois, les établissements des milieux de l'éducation et de la santé doivent vérifier les antécédents judiciaires d'une personne embauchée pour protéger leurs clientèles. Pour chaque cas, une analyse doit se faire.

« L'important, c'est qu'il n'ait pas de lien entre l'infraction et l'emploi alors on analysera la clientèle avec qui la personne travaillera », affirme Karine Morin, coordonnatrice de la qualité de vie au travail au centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale.

Son équipe regardera aussi la gravité de l'infraction commise, le contexte, le temps qui s'est écoulé depuis et s'il y a eu des récidives. « On ne peut pas discriminer, mais en même temps, on doit protéger notre clientèle vulnérable », ajoute Karine Morin.

La réponse de la Commission scolaire de Montréal est semblable.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Les établissements des milieux de l'éducation et de la santé doivent vérifier les antécédents judiciaires d'une personne embauchée pour protéger leurs clientèles.

« Il y aura une rencontre à l'embauche, puis une évaluation, mais la grande question que nous nous posons est la suivante: est-ce que, dans le cadre de ses fonctions, il y a un risque pour la sécurité des élèves? », a expliqué Alain Perron, porte-parole.

Même son de cloche au centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.

« On évaluerait le type de délit, les récidives, les années

qui se sont écoulées depuis, le lien qu'il y a avec l'emploi, etc. On n'a aucun risque à prendre considérant la clientèle de jeunes en difficulté qu'on retrouve dans notre établissement », indique Martyne Charland, directrice des ressources humaines, Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.

Dans une école secondaire privée, on m'a expliqué que si la personne a payé sa dette à la société et que son dossier est

blanc depuis plusieurs années, il se pourrait qu'on ait envie de lui donner une chance. Par contre, on m'a précisé que ce serait difficile puisque s'il arrivait quelque chose, la réputation de l'école serait en jeu.

À l'école privée comme au centre jeunesse, on suggère à Julie de faire ses études, de continuer à avoir une conduite exemplaire, puis idéalement, de se trouver un emploi dans le domaine qui n'aurait pas de lien avec son infraction en attendant d'obtenir une suspension de casier judiciaire (pardon) pour pouvoir ensuite travailler sans ces limitations.

Question d'actualité

Q Quand peut-on demander une suspension de casier judiciaire?

R Il faut d'abord avoir purgé toutes ses peines, incluant notamment les périodes de liberté conditionnelle et le paiement d'amendes. Ensuite, il faut avoir attendu 5 ans pour une infraction punissable par procédure sommaire et 10 ans pour une infraction poursuivie par mise en accusation. Certaines infractions ne sont pas admissibles à une suspension du casier, comme une infraction sexuelle contre un enfant.

Source : Commission des libérations conditionnelles du Canada



Vous avez des questions sur le monde de l'emploi? Écrivez-moi à: mletarte@lapresse.ca

Horaires brisés, productivité décuplée

Chez Plongeon Québec, les employés ont des horaires décalés qui se chevauchent en moyenne six heures par jour. Puisqu'ils accumulent également des heures supplémentaires en prenant part à plusieurs réunions en soirée et à des compétitions sportives la fin de semaine, la direction leur permet de prendre congé, alors que le reste de l'équipe est en poste.



SAMUEL LAROCHELLE
COLLABORATION SPÉCIALE

Les milieux de travail où tous les membres d'une équipe se retrouvent au bureau de 9 h à 5 h ne sont plus aussi

fréquents qu'avant. Pour Isabelle Cloutier, directrice exécutive de Plongeon Québec, les horaires fragmentés sont un moyen de garder ses troupes heureuses. « Je travaille avec deux employées de 23 et 25 ans, qui font partie d'une génération très axée sur l'épanouissement personnel. C'est important pour elles d'avoir une vie en dehors du travail, que ce soit pour la famille, les loisirs ou

la formation académique. Si on n'est pas capable d'offrir de la flexibilité, ça ne pourra pas fonctionner. »

Une journée par semaine, M^{me} Cloutier demeure elle-même à la maison pour éviter deux heures de trafic et travailler dans un climat calme et efficace. À l'occasion, ses collègues peuvent aussi arriver et quitter plus tard, afin d'aller à un rendez-vous

médical, de prévenir des problèmes reliés à la température ou de contourner la circulation.

« Ça peut leur éviter d'arriver en colère en raison du trafic et de perdre du temps, affirme-t-elle. En tant que mère, je remarque aussi que la souplesse d'horaire permet de mieux gérer la garderie qui ouvre tard ou qui ferme tôt.

« Si un horaire diffère d'une période d'absence ne nuit pas au travail, et que la situation permet à l'employé de joindre les deux bouts, je n'ai aucun problème avec ça, ajoute-t-elle. Il ne faut pas oublier que nos horaires parfois décalés nous permettent d'offrir un service à la

clientèle plus longtemps, souvent de 8 h à 17 h 30. »

De plus en plus populaires

Présents depuis quelques décennies, les horaires fragmentés sont de plus en plus populaires, selon Pierre Touchette, vice-président d'Optimum Talent, firme spécialisée en ressources humaines. « Non seulement les nouvelles générations poussent les employeurs à tendre vers ça, mais les besoins des organisations demandent de plus en plus ce type d'horaires. Les entreprises de service doivent s'adapter aux exigences de la clientèle : les épiciers ouvrent tard le soir, les magasins restent ouverts le week-end. Les quarts de travail s'adaptent à ces nouvelles réalités. »

Afin de bien gérer ces horaires atypiques, les gestionnaires doivent réorganiser leur façon de faire les suivis. « Ils peuvent déléguer certaines tâches en demandant à un collègue gestionnaire qui rentre plus tôt de guider leur équipe sur certains dossiers, suggère M. Touchette. Il doit également profiter de la plage horaire entre 11 h et 14 h, où la masse d'employés présents est généralement la plus grande, pour faire de brèves rencontres journalières. »

« Les entreprises de service doivent s'adapter aux exigences de la clientèle : les épiciers ouvrent tard le soir, les magasins restent ouverts le week-end. Les quarts de travail s'adaptent à ces nouvelles réalités. »

— Pierre Touchette, vice-président d'Optimum Talent

En plus d'être connectée au quotidien, l'équipe de Plongeon Québec tient une réunion hebdomadaire pour faire le point. « C'est notre temps de qualité au travail, souligne Isabelle Cloutier. On vérifie où sont rendus les dossiers, ce qui s'en vient et on prévoit nos absences. »

Avec le temps, une constance s'établit dans la flexibilité. « Quand les gens prennent l'habitude de rentrer à certaines heures, ils conservent la même formule, explique M. Touchette. En cas d'exception, il suffit d'informer le superviseur et le reste de l'équipe des changements d'horaires. Le gestionnaire ne doit pas tout prendre en charge. Par contre, il doit absolument être rigoureux dans sa gestion des horaires fragmentés. Ça prend quelqu'un qui planifie bien ses semaines et ses mois. »

L'Université de Hearst
sollicite des candidatures pour occuper le poste de :

Professeure ou professeur de psychologie
campus de Hearst, Kapuskasing ou Timmins

Pour une description détaillée du poste, visitez
uhearst.ca/offres-emploi

UNIVERSITÉ DE HEARST
DEPUIS 1953
Hearst • Kapuskasing • Timmins

sunstar | LOCATION ET GESTION DE RÉSIDENCES VACANCES
T R E M B L A N T | RESORT VACATION RENTAL AND PROPERTY MANAGEMENT

DIRECTRICE ou DIRECTEUR GÉNÉRAL

Joignez-vous à l'entreprise à l'expansion la plus rapide dans le secteur de l'hôtellerie et de la gestion de propriétés à Mont-Tremblant. Nous sommes : Tremblant Sunstar, Tremblant Platinum, l'hôtel Château Beauvallon et le restaurant Prime Steak Sushi Bar.

Description du poste
La personne titulaire du poste de directeur général supervise l'ensemble du personnel de gestion et les activités reliées à la gestion des propriétés, à l'hôtel, au service de restauration et à l'administration.

Domaines de responsabilités

- marketing et ventes; gestion des revenus et du rendement; recrutement, maintien et service de propriétaires;
- fonctionnement du restaurant; activités de la réception et du service à la clientèle, satisfaction et rétroaction des clients;
- entretien ménager, gérance de propriétés et entretien général; relations avec les fournisseurs et chaîne d'approvisionnement;
- ressources humaines; rendement financier et comptabilité de gestion, planification fiscale, tenue de livres et conformité (taxe de vente, retenues d'impôt, impôt sur le revenu);
- technologie et logiciels; structure juridique et organisationnelle et conformité à la réglementation;
- association des propriétaires de condominiums et gestion d'immeubles;
- participation communautaire et relations publiques; image de marque et communication de messages.

Pour en connaître davantage sur les exigences du poste ainsi que les compétences requises et pour postuler en ligne, nous vous invitons à visiter www.tremblantsunstar.com (onglet Emploi). Vous y trouverez l'affichage complet du poste.

Merci de soumettre votre candidature par courrier électronique à l'adresse suivante : careers@tremblantsunstar.com avant le vendredi 30 mai 2014.

UL
CAMPUS HUMAIN

Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche.

Professeure ou professeur DE CARRIÈRE EN PHARMACIE - SCIENCES FONDAMENTALES ET TRANSLATIONNELLES

Faculté de pharmacie

Poste régulier à rang ouvert
CLÔTURE DU CONCOURS : 16 juin 2014
ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} septembre 2014
INFORMATION : ulaval.ca/emplois

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

UNIVERSITÉ LAVAL

COLLÈGE SAINT-SACREMENT

Collège Saint-Sacrement
Un fier passé, un bel avenir : tout pour réussir!

Le **COLLÈGE SAINT-SACREMENT** de Terrebonne, établissement d'enseignement privé mixte accueillant près de 1 550 élèves, est à la recherche de candidats pour les disciplines suivantes (2014-2015) :

ENSEIGNANT(E)S

- ANGLAIS
- ARTS PLASTIQUES ET ART DRAMATIQUE
- ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE
- FRANÇAIS
- MUSIQUE
- SCIENCE ET TECHNOLOGIE

ET CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE EN TIC

Pour déposer votre candidature, nous vous invitons à consulter notre site web au www.collegesaintsacrement.qc.ca

DES PATRONS PAS COMME LES AUTRES

Mona Laflamme et Christian Carrier

Créatifs, motivants, passionnés : certains patrons ont l'étoffe des grands. *La Presse* a lancé un appel à tous pour découvrir des dirigeants allumés et appréciés.



EMILIE LAPERRIÈRE
COLLABORATION SPÉCIALE

Passionné est l'adjectif qui s'impose lorsque l'on parle de Mona Laflamme et de Christian Carrier. Les deux fondateurs de ProSanté, entreprise qui promeut la santé en entreprise, pourraient parler de leur métier pendant des heures.

« Notre fibre entrepreneuriale s'est développée au fil du temps, explique Christian Carrier, vice-président aux opérations. On a laissé la fonction publique pour démarrer notre entreprise en 1995, à 35 et 39 ans. Aujourd'hui, on compte plusieurs clients et 15 employés, en plus de nos collaborateurs partout au pays. »

Authenticité

Pas de faux-semblants dans l'équipe de ProSanté. « On mise sur l'authenticité. C'est ce qui nous distingue, ce qui nous permet de tenir le cap dans les moments difficiles et de fidéliser nos employés. Certains sont là depuis plus de 10 ans », se réjouit Mona Laflamme.

Les deux acolytes n'hésitent pas à retrousser leurs manches et à travailler avec toute l'équipe. La résolution de problèmes se fait également en groupe. « Une de nos employés nous compare au voilier des oies blanches. Chacun est un maillon important. On a la même vision, on s'épaula, on utilise les



Christian Carrier et Mona Laflamme, fondateurs de ProSanté.

PHOTO ÉRICK LABBÉ, LE SOLEIL

employés au mieux de leurs compétences et on travaille dans l'harmonie », estime Christian Carrier.

Pour garder cette harmonie, les patrons réunissent l'ensemble des employés le temps d'une rencontre annuelle de deux jours. La réunion est l'occasion de revoir les façons de faire et de s'améliorer. Et lors du développement d'un nouveau service, tout le monde s'assoit à table afin de s'assurer que cela fonctionne bien.

« Il y a aussi un débriefing à la fin de chaque mandat pour faire le bilan », ajoute la vice-présidente au développement des affaires.

Le respect, la compétence, le savoir-être, l'innovation et l'équilibre entre travail et famille sont chers aux deux associés. « L'esprit d'équipe découle de tout cela, estime Christian Carrier. Il n'y a pas de compétition ici, pas de paroles blessantes non plus. On offre des congés et des accommodements aux parents. Notre porte est toujours ouverte, même les soirs et les fins de semaine, pour discuter ou lancer de nouvelles idées. Et on reconnaît les bons coups. »

C'est peut-être ce qui fait, comme Mona Laflamme le dit elle-même, que « ProSanté est une grande famille. »

PAROLES D'EMPLOYÉE

Mona et Christian ont des valeurs humaines qui sont profondément en eux. Souvent, on voit les valeurs et la mission de l'entreprise bien en vue dans le hall d'entrée, mais plus rarement je les ai vues appliquées partout comme ici, dans toutes nos actions et le service de l'entreprise. Être capable de créer une cohésion complète, un immense respect de tous, une vraie collaboration où on sait utiliser la force et l'expertise de chacun des membres pour offrir la meilleure solution... Tout ça demande beaucoup de talent et la capacité d'unir les gens. Une telle harmonie donne envie de nous surpasser !

— Danielle Beriau, directrice ventes et marketing

L'AVIS D'UNE EXPERTE

Je n'ai que le mot « cohérence » en tête pour qualifier ce que je ressens à la lecture du profil de ces deux entrepreneurs. Ces derniers semblent prêcher pas l'exemple. Non seulement les conditions et l'environnement qu'ils offrent à leurs propres employés sont-ils cohérents avec les services qu'ils proposent à leurs clients, mais leurs valeurs sont énoncées et partagées, mais également incarnées. Plusieurs caractéristiques dont parlent mesdames Laflamme et Beriau, ainsi que monsieur Carrier (passion, authenticité, valeurs humaines...) sont celles que l'on attribue spontanément aux leaders. On a envie de prendre notre envol avec eux ! Ces caractéristiques inspirantes, jumelées à l'enracinement qu'ils dégagent, contribuent sans doute au courage que cela prend pour « rester debout » et garder le cap, même lorsque les vents se lèvent. On perçoit autant une préoccupation stratégique (vision commune et partagée), qu'opérationnelle (volonté de faire et de se dépasser ensemble). Et cela, dans un contexte de coopération, où l'harmonie règne. Chapeau !

— Manon Cléroux, consultante, coach et formatrice, Réseau DOF

Capsules vidéo Les CPA se font connaître

L'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec a réalisé une série de capsules vidéos animées par Pénélope McQuade et qui présentent des CPA parlant de leur métier. L'objectif de cette initiative est de faire mieux connaître le métier de CPA et de briser les stéréotypes y étant associé, et donner le goût à la relève de choisir cette profession. Cinq comptables racontent leur parcours, leur semaine de travail, leurs défis, leurs ambitions, et ce que représente pour eux la comptabilité au cours d'une trentaine de capsules vidéo d'environ deux minutes chacune.

<http://cpaquebec.ca/communaute-des-cpa/entrevues-video/caroline-mailloux-cpa-cga.html>

— Caroline Rodgers

UQTR
Université du Québec à Trois-Rivières

L'UQTR est une jeune université à dimension humaine solidement implantée dans son milieu et résolument branchée sur le monde scientifique. Avec ses 200 programmes, dont certains exclusifs au Québec et au Canada, l'UQTR se démarque grâce au dynamisme de sa communauté et à l'expertise de son corps professoral.

Architecte

Concours n° 2472

Relevant du directeur du Service de l'équipement, vous assurerez la gestion et le déploiement de projets immobiliers institutionnels. Vous dirigerez et contrôlerez l'ensemble des étapes de réalisation des projets de construction, de rénovation et de réaménagement.

Directeur du Service des communications

Concours n° 2473

Sous l'autorité du directeur du Bureau de la rectrice, vous assisterez et conseillerez la direction de l'Université en matière de communication interne et externe, et assurerez la gestion, la planification, la coordination et le développement des communications à l'UQTR.

Consultez notre site web pour les descriptions complètes et les détails de postulation au

www.uqtr.ca/postesofferts

L'utilisation du masculin dans le texte, conforme à l'usage, ne vise qu'à son allègement stylistique. Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité en emploi.

Plus qu'un emploi, un environnement de travail

COLLÈGE MONTMORENCY

Reconnu pour sa dimension humaine, ses façons de faire innovatrices et ses partenariats avec le milieu local, le Collège Montmorency offre un environnement de travail qui comblera vos désirs d'accomplissement personnel et professionnel.

Le Collège Montmorency souhaite se constituer une banque de candidatures en enseignement :

- **ENSEIGNEMENT RÉGULIER – PROFESSEURES ET PROFESSEURS**
 - Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques
 - Soins infirmiers
 - Technologie du génie civil
 - Conseils en assurances et en services financiers
- **FORMATION CONTINUE – CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS**
 - Assurance de dommages
 - Développement d'applications pour appareils mobiles
 - Éducation à l'enfance
 - Gestion immobilière
 - Implantation d'un réseau et téléphonie IP
 - Répartiteur en centre d'appels d'urgence
 - Inspection en bâtiments (électricité, plomberie et chauffage, mécanique du bâtiment, structure du bâtiment, aménagement extérieur, inspection préachat et inspection pré-réception)
 - Soins infirmiers (infirmières cliniciennes)
 - Troubles envahissants du développement

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae à candidatures@cmontmorency.qc.ca.

Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE FOSTER
ADDICTION REHABILITATION CENTRE

Le Centre de réadaptation en dépendance Foster cherche actuellement à combler le poste de

DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sous l'autorité du conseil d'administration, la directrice générale ou le directeur général est responsable de l'ensemble de la gestion d'un établissement offrant des services avec hébergement à sa résidence de vingt-quatre lits à St-Philippe et des services externes dans ses divers points de service situés en Montérégie et à Montréal.

Le Centre de réadaptation en dépendance Foster a pour mission d'offrir des services d'adaptation ou de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes d'expression anglaise qui, en raison de leur dépendance à l'alcool, aux drogues, aux jeux de hasard et d'argent ou de toute autre dépendance, requièrent de tels services de même que des services d'accompagnement et de support à l'entourage de ces personnes.

Si vous êtes intéressé par ce défi, vous êtes invités à consulter notre site web afin de connaître l'ensemble des exigences du poste. La rémunération et les avantages sociaux sont conformes aux politiques applicables aux hors cadres du réseau de la santé et des services sociaux (classe HC03).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 6 juin 2014 avant 16 h à l'adresse suivante :

Monsieur Jim Wyant, président
Concours direction générale
Centre de réadaptation Foster
6955, boul. Taschereau, bureau 115
Brossard (Québec) J4Z 1A7

ou par courriel à : crd_foster@sss.gouv.qc.ca

WWW.CRDFOSTER.ORG

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE | Voir au futur

Appel de candidatures

DOYENNE OU DOYEN DE LA FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Offre 02053

Toute personne candidate doit posséder un dossier universitaire et professionnel de haut niveau, une expérience administrative reconnue de même qu'une excellente connaissance des milieux facultaire, universitaire et sportif.

Détails et description complète : USherbrooke.ca/emplois

TOUS LES SCÉNARIOS...
CINÉMA
Tous les samedis dans *La Presse*

SPORTS
PLONGEZ DANS L'ACTION
Tous les jours dans *La Presse*

OFFRES D'EMPLOI

PETITES ANNONCES

WORKOPOLIS
workopolis.com

TÉLÉPHONE (514) 987-VENDU
TÉLÉCOPIEUR (514) 848-6287
petitesannonces@lapresse.ca

LE CLUB MONT-ROYAL (THE MOUNT ROYAL CLUB) DIRECTEUR(TRICE) DE LA RESTAURATION

- La personne doit posséder un minimum de 5 années de gestion dans des établissements de première classe ainsi que dans l'organisation d'événements tels que mariages, réunions, etc.
- Expérience de travail avec Word et Outlook.
- La personne doit communiquer efficacement oralement et par écrit en français et en anglais.
- Elle doit être créative, dynamique et être passionnée du service à la clientèle.
- Gamme supérieure d'avantages, salaire, plan de pension, assurance médicale et dentaire, congé les fins de semaine et les jours fériés.

Seulement les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

Faire parvenir résumé et lettre d'intérêt à:
gpassarella@moutroyalclub.com

306 SANTÉ SERVICES COMMUNAUTAIRES

ASSISTANT(E) DENTAIRE demandé(e) à terrebonne dans une pratique généraliste familiale bien établie. Diplômé(e) et plus de 2 ans d'exp. Temps plein dont 2 soirées. Faire parvenir documents à: jgaudetmd@live.ca ou par fax: 450 474-2452 Cell.: 514-705-6404

308 GARDERIES

RECHERCHE un directeur (trice) général (e) intérimaire à Laval pour un CPE d'une installation de 32 places. Pour recevoir la description du poste: cpepontvieu@outlook.com

320 IMMOBILIER

GÉRANT(E) D'IMMEUBLE Sous la supervision du président et du contrôleur, le gérant d'immeubles sera en charge principalement du service à la clientèle, de la location des logements, du service après-vente et de la gestion des dossiers locataires pour deux immeubles situés au centre-ville de Montréal et comprenant un peu plus de 200 appartements. Salaire compétitif et horaire de travail très avantageux. Prière d'envoyer votre CV par télécopieur au: 514 932-7386

322 HÔTELLERIE RESTAURATION ALIMENTATION

RECHERCHE cuisinier à domicile avec expérience à Montréal

Profil recherché: Le candidat devra proposer une cuisine saine, variée et équilibrée. Le candidat devra être en mesure de mettre la table et d'offrir un service courtois. La personne recherchée devra être autonome, polyvalente et discrète.

Exigences du poste de cuisinier à domicile: les horaires de travail sont variables donc cela implique une grande flexibilité. Etant responsable des achats le candidat devra également posséder une automobile et un permis de conduire valide. Des tâches connexes et autres responsabilités seront discutées lors de l'entrevue.

Acheminer votre C.V. et lettre de présentation avant le 30 mai 2014 à l'adresse courriel suivante: francoisdaponte@yahoo.fr

325 TECHNIQUE MÉTIERS SOUS-TRAITANCE

OPÉRATEUR(TRICE) d'entretien d'immeuble/ingénieur stationnaire demandé. Temps plein pour imm. à bureaux au centre-ville. Faxer CV au 514-861-6462 ou: francine@richer-group.com

331 ENTRETIEN SÉCURITÉ CONCIERGE

SURINTENDANT(E) / CONCIERGE / BRICOLEURS avec expérience nécessaire pour l'entretien du bâtiment résidentiel à Ville Mont-Royal. Avec références. Seul ou couple. 514.781.4100

343 EMPLOIS DEMANDÉS

FEMME DE MÉNAGE avec expérience et bonnes références cherche contrat ou emploi. Mtl. Ysabel 438-932-1833.

307 ÉDUCATION ENSEIGNEMENT

École privée située à Montréal recherche **enseignant(e)s qualifié(s)** Doivent posséder un permis ou le brevet du MELS. Pour un poste au primaire, secondaire et anglais langue seconde. Faire parvenir votre CV à: rechercheenseignants@gmail.com ou fax: 514-342-4956

319 VENTE COMMERCE

Galerie d'art, Vente et accueil. Temps partiel 15\$/h Sam./dim. Bilingue, belle personnalité. Galerie Saint-Paul, 50 St-Paul Ouest, Mtl. 438-383-4555 CV à richardriverin@yahoo.com 222.galeriestpaul.com

322 HÔTELLERIE RESTAURATION ALIMENTATION

CAPITAINE DE VALET Service à la clientèle l'accueil et l'hospitalité pour hôtel, Centre-ville Mtl. Fax 514-843-3099 info.mtl@lapresse.com

322 HÔTELLERIE RESTAURATION ALIMENTATION

RESTAURANT ZIBO! BOISBRIAND: **FOIRE DE L'EMPLOI EN SERVICE ET EN CUISINE** Jeudi, vendredi et samedi les 29, 30 et 31 mai de 10 h à 16 h. Présence obligatoire. 2805, Promenade St-Honoré Faubourg Boisbriand

326 CONSTRUCTION

AVICOR Construction est une compagnie connaissant une expansion constante, établie depuis 20 ans comme entrepreneur général, se spécialisant en aménagement intérieur offrant des services de 1ère qualité, cherche à remplir la fonction suivante:

GÉRANT(E) DE PROJET Min. 3 ans à 5 ans d'expérience dans la réalisation et la construction de projets, bilingue. Envoyer CV par courriel:wchamoun@avicor.ca

Grands Frères Grands Sœurs du Grand Montréal

Votre présence... leur espérance

DEVENEZ MENTOR

(514) 842-9715
www.gfgsmtl.qc.ca

Et vous, comment ça va?

MEMBRE DU RÉSEAU ORGANISME CERTIFIÉ FPAFFAM

Avant de craquer.com

1 855 CRAQUER (272-7837)

Le Théâtre Aphasique

514-288-8201 poste 4868

Merci de votre don!

www.theatreaphasique.com

RE TROUVER

l'estime de soi

PORTAGE.ca

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Produits de béton préfabriqués, avec expérience. Région Estrie et Montréal. Envoyer CV : betonultramix@hotmail.com

CUISINIER(ÈRE)

Poste temps plein. Restaurant français Vieux-Montréal. Salaire à discuter. 514 629-3646

BÉNÉVOLAT

514.842.3351
cabm.net

Problème?

Si vous n'en pouvez plus de combler le vide, appelez-nous: 450 887-2392

Un centre pour adultes et pour adolescents PAVILLONS DU NOUVEAU POINT DE VUE inc.

Centre de réhabilitation pour problèmes d'alcool, drogues, jeu et médicaments. 356, rue Notre-Dame, Lanoraie (Québec) J0K 1E0

Organisme certifié par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec. www.pavillonlondonnouveauappointdevue.com

LA GRILLE BLANCHE

Michel Hannequart WWW.HANNEQUART.COM

HORIZONTALEMENT

- De vive voix – Voix.
- Lisière – Sert à fermer un porte – Qui soulent.
- Pied de vigne – Discutés – Préposition – Saint-Jean ou Victoria.
- Refuge – Prononcés – Allée bordée d'arbres, en Belgique – Personne semblable quant au rang.
- Faire des graffitis – Parcelle – Métal.
- A des aiguilles – Jette ça et là – Partisan de – Dangereux pour la navigation.
- Direction que prennent les oiseaux à l'automne – Ferme de Provence – Palace – Toilettes françaises.
- Dégradé – Déesse marine – En boucher un coin.
- Rusé – Décrit – Il n'est pas premier de sa classe – Suit parfois la fonte.
- Plaques de neige – Administré – Cru.
- Vingt fois dix – Singe – Forme sinieuse – Répéter.
- Prénom féminin – Construction – Conformément à.
- Navire – Article – Qui est en feu.
- A une adresse – Dehors ! – Disposés en boucles.
- Astase – Ils sont fragiles – Pilote.
- Il migre en bancs – Gai – Constitue – D'un poids faible.
- Tsigane – Registres – Rase – Estrade entourée de cordes.
- Colorent – Principe chinois – Se fait généralement tout habillé.
- Fait – Expérimenté – Accueille l'oeuf – Marque la similitude.
- Interprétation d'un texte – Exceptionnels – Austère.

VERTICALEMENT

- Utiliser sa voix – Grande voix.
- Périodes – Clou – Partie du corps.
- Moment apprécié – Fort – Conifères – Laisée de côté.
- Béryllium – Garçon d'écurie – Prophète – Atome.
- Forme particulière de gouvernement – Sédition – Souhait.
- Prénom – Nos voisins – Lettre – Cellules.
- Le grand mal – Petit support – Passoire.
- Maison délabrée – État africain – Cru.
- Blesse les cœurs – Coule en France – Choisi – Près de Zurich.
- Il crache au Japon – Système économique – Poisson.
- Qualité, pour une viande – Essence d'un être – Il y fait chaud.
- Arbre d'Afrique – Mouvement basque créé en 1959 – Assimiler – Utile en dessin.
- Placée – Discipline olympique – Glucides hydrolysables.
- Qualifie des rayons – Animal allongé – Préfixe – Ce qui n'existe pas (pl.).
- Capitale de la Sierra Leone – Brome – Grande école – Dieu gaulois.
- Admirateur – Moins touffues – Bon à rien – Suffixe.
- Radon – Minable – Nuisible.
- Statue d'homme soutenant une corniche – Pour faire cuire – Médecin chargé des expertises légales.
- Oiseau – Céréale à épis – Résidence papale – Écussonner.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1																				1
2																				2
3																				3
4																				4
5																				5
6																				6
7																				7
8																				8
9																				9
10																				10
11																				11
12																				12
13																				13
14																				14
15																				15
16																				16
17																				17
18																				18
19																				19
20																				20

20 Bandits – Garrot – Congelé très rapidement.

La prochaine grille blanche paraîtra le samedi le 21 juin 2014.

La SOLUTION de cette grille blanche sera publiée le samedi 21 juin 2014

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1	P	A	S	S	I	O	N	R	E	S	U	R	R	E	C	T	I	O	N	1
2	A	L	O	R	S	I	N	O	C	U	L	E	C	O	U	R	S	E	2	
3	Q	U	I	S	A	V	O	I	R	V	E	A	U	F	I	S	C	3		
4	U	N	A	U	S	E	E	O	C	E	L	L	E	S	S	U	R	4		
5	E	M	M	E	T	A	P	U	E	S	E	L	E	N	E	O	5			
6	S	A	P	E	R	U	C	H	E	R	S	A	L	L	I	E	S	6		
7	R	E	N	I	E	R	O	S	A	C	E	E	S	T	E	7				
8	C	R	U	E	S	T	E	T	T	U	B	I	S	T	E	R	8			
9	A	A	R	S	C	H	E	O	L	L	O	T	I	S	B	A	9			
10	R	I	S	Q	U	E	E	S	U	R	P	L	A	C	E	O	V	E	10	
11	E	N	U	P	I	E	L	E	T	A	L	D	I	N	E	R	11			
12	M	E	T	A	L	E	X	A	U	C	E	I	T	E	M	S	R	12		
13	E	L	E	Y	T	R	E	S	U	R	G	E	R	M	A	G	E	13		
14	F	R	I	R	E	G	O	A	L	U	N	I	T	A	I	R	E	14		
15	C	R	T	E	R	R	E	S	E	R	I	N	E	N	T	E	15			
16	H	E	L	E	M	E	S	S	E	E	T	E	T	U	L	L	E	16		
17	R	I	A	G	I	V	E	T	B	L	A	S	E	R	E	U	17			
18	I	N	C	L	I	N	E	A	E	R	E	R	C	L	I	E	R	18		
19	S	E	T	L	E	U	R	S	E	V	E	C	H	E	O	H	E	19		
20	T	R	E	S	S	E	R	E	L	F	E	C	O	U	R	T	E	20		

MÉTÉO

TOUTE LA MÉTÉO SUR WWW.LAPRESSE.CA/METEO

MONTRÉAL ET LA RÉGION

AUJOURD'HUI Ciel variable en matinée, averses isolées en après-midi Vents légers. Probabilité de précipitations: 40 %.

MAXIMUM
19

DEMAIN Passages nuageux. Probabilité de précipitations: 20 %.

MAX / MIN
24/16

CETTE NUIT Plutôt nuageux avec averses isolées cessant en soirée, passages nuageux au cours de la nuit Vents légers. Probabilité de précipitations: 40 %.

MINIMUM
13

LUNDI Ciel variable. Probabilité de précipitations: 20 %.

MAX / MIN
24/15

AUJOURD'HUI

PRÉVISIONS RÉGIONALES

	Éclaircies	10 4
Baie-Comeau	Orages	20 10
La Tuque	Averses	19 8
Maniwaki	Orages	20 8
Mont-Tremblant	Pluie	14 6
Québec	Variable	17 8
Rimouski	Variable	11 4
Saguenay	Éclaircies	17 7
Sainte-Agathe	Pluie	18 7
Sherbrooke	Averses	17 9
Theford Mines	Averses	15 8
Trois-Rivières	Variable	19 10
Val-d'Or	Ensoleillé	22 11

JOUR > début 5h15 / fin 20h28 / durée 15h13

LE MONDE

	Orages	17 11
Bruxelles	Averses	17 11
Lisbonne	Beau	17 11
Londres	Pluie	16 11
Los Angeles	Beau	19 15
Madrid	Beau	16 6
Mexico	Pluie	23 15
Moscou	Beau	28 15
Paris	Averses	20 6
Pékin	Pluie	25 21
Port-au-Prince	Orages	32 23
Rio de Janeiro	Pluie	24 20
Rome	Soleil	26 12
Tokyo	Variable	24 19
Washington	Ensoleillé	22 12

AU PAYS

	Orages	18 8
Calgary	Averses <td>8 5</td>	8 5
Edmonton	Ensoleillé	19 8
Fredericton	Nuageux	13 5
Halifax	Nuageux	13 4
Ottawa	Orages	21 10
Regina	Orages	27 13
Saint-Jean	Averses	9 3
Saskatoon	Variable	26 11
Toronto	Averses	22 12
Vancouver	Variable	17 12
Whitehorse	Beau	14 3
Winnipeg	Orages	32 17
Yellowknife	Averses	9 2

AU SOLEIL

	Orages	31 24
Acapulco	Soleil <td>33 22</td>	33 22
Cuba	Soleil <td>29 25</td>	29 25
Key West	Soleil <td>30 25</td>	30 25
Martinique	Averses <td>30 25</td>	30 25
Miami	Soleil <td>32 24</td>	32 24
Orlando	Ensoleillé <td>36 23</td>	36 23
Rép. dominicaine	Nuageux <td>30 25</td>	30 25
Riviera Maya	Beau <td>31 26</td>	31 26

AFFAIRES

	Variable	17 10
Boston	Soleil <td>23 12</td>	23 12
Chicago	Averses <td>20 13</td>	20 13
New York	Soleil <td>21 15</td>	21 15
San Francisco	Soleil <td>21 15</td>	21 15